

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013



SOS JEUNES
Quartier Libre

AMO



TABLE DES MATIÈRES

1. UNE COMMUNE, UNE REGION ET UNE CAPITALE DE L'EUROPE. BRUXELLES - IXELLES

4

2. PERMANENCE & ACCUEIL DE NUIT : LE DEPARTEMENT 24H/24

6

ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

7

PERMANENCE D'ACCUEIL

7

ACCUEIL DE NUIT

8

Analyse des séquences et du nombre de nuits

8

Intermédiaires des demandes

9

RÉFLEXIONS COLLECTIVES

11

FORMATIONS INDIVIDUELLES

11

JOURNÉES D'ÉTUDE ET COLLOQUES

11

3. DESAFFILIATION ET INEGALITES SCOLAIRES : FOCUS SUR DEUX CONSTATS SIGNIFICATIFS

12

CONSTAT 1 :

DESAFFILIATION, ... UNE CROISSANCE OBSERVEE

13

1. CONSTAT GÉNÉRAL

13

1.1 Rupture, ... une chronicisation constatée

15

1.2 Exil, ... des mineurs mal accompagnés

15

1.3 Majorité, ... un exhausteur d'errance

16

2. CONSIDÉRATIONS SUR LES CAUSES DE CES DESAFFILIATIONS

17

2.1 Individuelles

17

2.2 Institutionnelles

17

2.3 Sociétales

18

3. HYPOTHÈSES DE RÉFLEXIONS

3.1 Individuelles

8

3.2 Institutionnelles

8

3.3 Sociétales

18

4. PRINCIPES PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT 24H/24

19

4.1 Inconditionnalité de l'accueil... un prérequis indispensable

20

4.2 Essais / erreurs... un droit inaliénable

20

4.3 Activités pré-textes... une première démarche d'affiliation

20

4.4 Anticiper les ruptures... un devoir moral

20

4.5 Vigilance face aux violences migratoires... une démarche citoyenne

21

4.6 Majorité... un espace transitionnel à accompagner

21

5. BREF RÉCAPITULATIF DES ACTIONS DU 24H/24

21

5.1 Permanence 24h/24 et accueil de nuit

22

5.2 Statistiques

22

5.3 Rupture

22

5.4 Exil

22

5.5 Majorité

22

5.6 Activités pré-textes

22

6. SYNTHÈSE

23

6.1 Observer... des situations à la marge du social

23

6.2 Prévenir... de quelles préventions parle-t-on ?

23

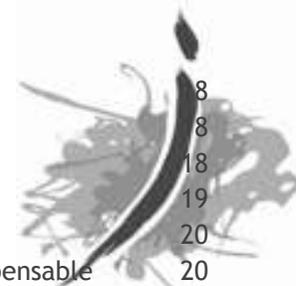
6.3 Affilier les désaffiliés... un défi de taille pour l'Aide à la Jeunesse !

24

24

6.4 Evaluer... mais quoi ?

24



CONSTAT 2 : INEGALITES SCOLAIRES, UN ETAT DE FAIT AVERE	25	PROJET AU SEIN DES ECOLES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'IXELLES	38
1. CONSTAT GÉNÉRAL	25	Projet Marguerite 2013 ...	38
2. CAUSES DES INÉGALITÉS SCOLAIRES	26	EPEP - Ecole Professionnelle Edmond Peeters. (Antenne de Quartier Libre)	39
3. HYPOTHÈSE	26	La Cellule Animacœur	39
4. PRINCIPES PÉDAGOGIQUES DU DISPOSITIF SERVICE ETUDE	27	Animation des élèves de 6 ^{ème} année - Ecole-Vie active : une Transition	40
5. RÉCAPITULATIF DES ACTIONS DU DISPOSITIF SERVICE ETUDE	28	Ecole 2 - Groupe Scolaire Sans Souci	42
5.1 Pour le Centre Scolaire Eperonniers Mercelis	28	Ecole 4 - Au Cœur d'Ixelles E. Flagey	42
5.2 Pour l'Athénée Royal d'Ixelles	28	Conseil des Jeunes d'Ixelles	44
6. SYNTHÈSE	29	Les présences de quartier	45
4.L'ANTENNE DE QUARTIER LIBRE : LE POINT DE CONTACTS LOCAL	30	5. LES ACTEURS DE SOS JEUNES - QUARTIER LIBRE AMO	47
L'ANTENNE DE QUARTIER LIBRE : C'EST QUOI ?	31	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	48
Ancrage Ixellois	31	CONSEIL D'ADMINISTRATION	48
L'équipe de l'antenne	31	L'ÉQUIPE	48
Demandes individuelles : les interventions individuelles	31	Direction - Administration	48
Etre connu et reconnu : un lieu ouvert sur le monde	35	Accueil 24h/24	48
Les actions collectives à visée communautaire en quelques chiffres	37	Antenne de Quartier Libre	48



1

UNE COMMUNE,
UNE REGION ET
UNE CAPITALE DE
L'EUROPE

BRUXELLES
- IXELLES



Avant d'entrer dans la présentation de nos pratiques dans le cadre de ce rapport d'activités qui couvre l'année 2013, il nous paraissait important de situer rapidement notre action dans un contexte bruxellois très spécifique.

Sans tomber dans l'alarmisme outrancier, nous constatons :

- **L'augmentation de la pauvreté des familles (un enfant sur 5 est concerné) ;**
- **le taux de non-emploi des jeunes (un sur 4) ;**
- **le nombre de jeunes qui sortent sans diplôme de l'enseignement obligatoire (un sur 4) ;**
- **la difficulté d'accéder à la culture et aux loisirs pour les jeunes.**

Ces paramètres rendent le travail de prévention, mené par nos équipes, particulièrement complexe.

Si à cela nous ajoutons un enseignement obligatoire dual et un marché du logement où le logement de qualité est prohibitif, les violences institutionnelles et structurelles de notre société sont bien là, présentes. Les jeunes et les familles y font face tous les jours avec leur moyens, leurs ressources, mais aussi avec leur indignation, voire - pour certains - leur résignation.

Les moyens accordés aux services de l'Aide à la Jeunesse ne peuvent à eux seuls renverser la tendance. Dans notre quotidien, nous participons certes à des mises en projet, nous soutenons les personnes dans leurs difficultés, nous construisons une interpellation politique ... Il est toutefois nécessaire que ce travail puisse trouver un écho auprès des décideurs.

Sans fausse naïveté alors, quatre niveaux d'action s'ouvrent à nous : le premier niveau est celui de l'individu (*nano*) en tant acteur

(partiellement) responsable de son devenir et le niveau des structures (*micro*) : famille, école, rue ; pour ensuite toucher le niveau local - communal - (*mesa*) et le niveau régional et communautaire (*macro*, à notre niveau d'action).

Pour opérer un changement, idéalement, chaque projet touche l'ensemble de ces niveaux.



La spécificité de notre cadre AMO nous amène à avoir une série d'actions permettant à notre institution de rencontrer un public. Nos portes d'entrées sont diverses et s'adaptent régulièrement à nos constats de terrain :

Un accès à un service d'aide 24h/24, un accueil de nuit ;

- Une offre de service de proximité, avec notre antenne de quartier ;
- Des projets dans des écoles ;
- Des animations de rue et de quartier ;
- Des projets en partenariat
- ...



Les actions de prévention sont à mettre en lien avec notre organisation ainsi que les actions collectives à visée communautaire et la part importante de notre travail individuel. Elles en sont le reflet et le fruit du travail permanent effectué en équipe.

Il nous semble peu utile d'étaler avec une certaine exhaustivité l'ensemble de nos constats car ils sont mouvants et s'élaborent en projet de prévention de façon progressive. De plus, au regard de nos moyens et de notre rôle social, nous ne sommes en mesure que de travailler sur certains d'entre eux. Nous mettons la priorité sur ceux qui nous paraissent donc être les plus cruciaux.

Nous prenons l'option de ne pas partager toutes nos observations dans ce document. De façon indicative, les grandes lignes de ces observations se retrouvent dans le document commun réalisé par le Collectif des AMO bruxelloises - 2014.

Ce travail s'inspire du diagnostic social que nous avons dû rendre, comme toutes les AMO, au Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse bruxellois. Les différentes équipes y ont participé activement en rédigeant les projets communautaires, en donnant les premières indications, ainsi qu'en effectuant une lecture critique des documents préparatoires rédigés par les coordinations sous le regard de la direction.

Pour faciliter la lecture, nous tenons à signaler le fait que les constats développés sont divisés en 2 grandes sections : ceux du département 24h/24 et ceux de l'antenne de Quartier Libre. Les réalités d'intervention de ces deux secteurs d'activité sont bien distinctes. Malgré leurs implantations sur Ixelles, le rayon d'action de ces secteurs est très différent. L'un travaille sur tout Bruxelles (voire en Fédération Wallonie- Bruxelles), tandis que l'autre ancre son action au niveau local.

”

Quatre niveaux d'action

*s'ouvrent à nous : le premier niveau est celui de l'**individu** (nano) en tant acteur (partiellement) responsable de son devenir, le niveau des structures (micro) : **famille, école, rue**, pour ensuite toucher le niveau local - **communal** - (mesa) et le niveau **régional et communautaire** (macro, à notre niveau d'action)*

“

2

PERMANENCE

+

ACCUEIL DE NUIT

=

LE DEPARTEMENT
24H/24





ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL, INTRODUCTION

Depuis près de 40 ans, nous accompagnons des jeunes et leur famille dans les difficultés qu'ils rencontrent. Notre cadre de travail est celui d'une Association d'Aide en Milieu Ouvert 24h/24 qui propose, outre les services classiques d'une AMO, un accueil de nuit. Cette spécificité fait de notre institution l'observateur privilégié des moments de rupture vécus par les jeunes avec leurs différents milieux de vie.



PERMANENCE D'ACCUEIL

Cet outil constitue la porte d'entrée de l'ensemble de nos interventions individuelles. Nous répondons aux sollicitations téléphoniques, ainsi qu'aux personnes qui viennent nous rendre visite de 9 à 22 heures. Nous y traitons divers types de demandes, celles qui réclament une simple intervention dite de premier accueil (ponctuelle) et celles qui nécessitent une intervention plus soutenue, donnant lieu à l'ouverture d'un dossier d'accompagnement.

Durant cette année, nous avons été sollicités pas moins de 6.323 fois, ce qui représente une moyenne de 17 interventions par jour en dehors de la gestion de notre accueil de nuit, dont nous parlerons dans la section suivante. Ces diverses sollicitations se ventilent comme suit :

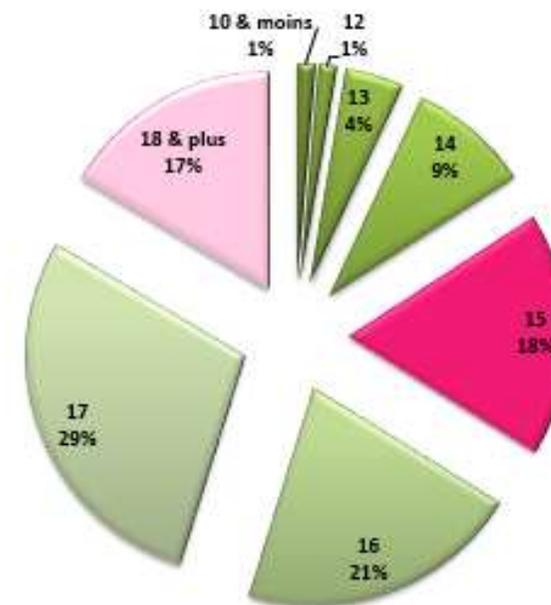
- Appel téléphoniques : 3.384 ;
- Visites : 2.939.

31% des contacts téléphoniques et 45% des visites ont eu lieu en dehors des heures de bureau (après 17h). Ceci montre, s'il est besoin, l'utilité d'une ouverture 24h/24.

118 situations ont fait l'objet d'un premier accueil qui demandaient une écoute active, une information ou bien encore une orientation.

Les 233 jeunes concernés par un suivi, nécessitant l'ouverture d'un dossier, étaient âgés de 11 à 19 ans. La grande majorité de ces adolescents avaient entre 15 et 17 ans puisqu'ils représentaient près de 70% du public touché en 2013. Plus de 16% de nos accompagnements concernaient des jeunes majeurs.

VENTILATION PAR AGE DES JEUNES CONCERNÉS PAR UN SUIVI





ACCUEIL DE NUIT

Il s'agit de notre second outil phare. Il nous est spécifique puisqu'il s'agit d'un dispositif d'accueil de nuit en AMO. Nous sommes la seule AMO bruxelloise à offrir ce type de service. Il n'existe en fédération Wallonie-Bruxelles qu'une seule autre AMO (sur 82) à offrir un accueil similaire.

En 2013, nous avons reçu 718 demandes d'hébergement. Ces demandes ont donné lieu à un hébergement dans 41% des cas (c'est un pourcentage élevé puisque, depuis 2009, la moyenne est de 32%).

Lorsque les demandes n'ont pas abouti à un accueil de nuit, les principales raisons invoquées sont les suivantes :

- Pour 36% des demandes, une autre solution a été trouvée ;
- Pour 26% des demandes, nous n'étions plus en capacité d'accueillir une nouvelle demande ;
- Pour 13% des demandes, le jeune n'est jamais venu ou a finalement préféré ne pas rester ;
- Pour 10% des demandes, il s'agissait de demandes « hors-cadre » (âge, durée, contrainte, etc.)

Nous avons donc répondu favorablement à 297 demandes et hébergé 174 jeunes pour un total de 807 nuitées.

Comme pour les 5 dernières années, nous avons accueilli une majorité de garçons (56%). Cette disparité est cependant plus faible que les autres années (Si l'on prend les chiffres cumulés depuis 2009, le rapport « filles-garçons » est respectivement de 41% et 59%.

La moyenne du nombre de nuits par jeune est, cette année, de 4,6 nuits.

Cette moyenne est un peu plus élevée que celle de 2012 (4,1 nuits par jeune en moyenne) mais est identique à celle qui additionne toutes les années depuis 2009. Elle reste donc stable dans la durée.

Par contre, ces moyennes sont très différentes selon le sexe : elle est de 3,8 nuits pour les filles et de 5,3 nuits pour les garçons.

Le chiffre qui suit montre l'importance de l'outil « hébergement » de notre service : **75% des jeunes ayant eu un dossier ouvert à SOS Jeunes en 2013 ont été accueillis au moins une nuit.**

Globalement, ce pourcentage tend à augmenter avec les années puisque le pourcentage moyen depuis 2009 est de 72%.

Ici aussi, il existe une différence significative entre les filles et les garçons, puisque ce pourcentage est de 64% pour les filles et de 85% pour les garçons. De plus, ce pourcentage est en diminution chez les filles (pourcentage cumulé depuis 2009 : 68%), tandis qu'il augmente pour les garçons (pourcentage cumulé depuis 2009 : 75%).

” En 2013, nous
avons reçu 718
demandes
d'hébergement “

Analyse des séquences et du nombre de nuits

Pour rappel, une séquence d'hébergement est une suite de nuits consécutives pour un même jeune sans qu'il y ait d'interruption.

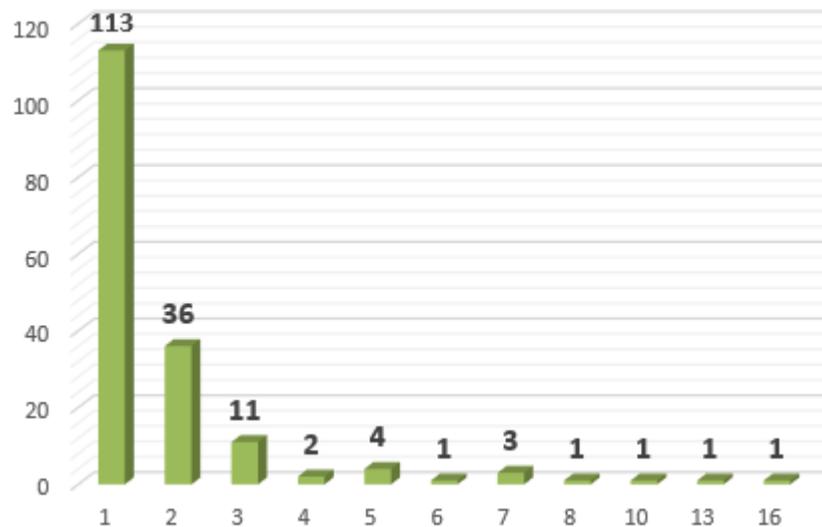
Etant donné que nous avons répondu favorablement à 297 demandes et hébergé 174 jeunes, cela signifie qu'un certain nombre de jeunes ont été accueillis à plusieurs reprises au sein de notre institution. 35% des jeunes hébergés à SOS ont bénéficié de plusieurs séquences d'hébergement.



Si nous nous intéressons aux jeunes ayant obtenu plus de deux séquences d'hébergement (temps moyen pour dégager des solutions dans un délai raisonnable selon notre cadre de travail), nous nous rendons compte que 15 % des jeunes rencontrés sont concernés. Notons également que pour 3 d'entre eux, nous avons dû les accueillir à plus de 10 reprises avant qu'une solution ne soit dégagée.

VENTILATION DU NOMBRE DE SEQUENCE(S) PAR NOMBRE DE JEUNES

Jeunes



Nbre de séquences

Concernant le nombre de nuits par jeune, la répartition est la suivante :

- 54% des jeunes ont passé entre 1 et 3 nuits à SOS ;
- 40% des jeunes ont passé entre 4 et 10 nuits à SOS,
- 6% des jeunes ont passé plus de 11 nuits à SOS.

Globalement, la ventilation des intermédiaires qui nous envoient des jeunes reste relativement identique aux précédentes années et ce, tant dans la nature des intermédiaires que dans la proportion des demandes.

Notons cependant 4 faits significatifs :

1. Le pourcentage de jeunes demandant un hébergement sans intermédiaire tend à augmenter.

46% des demandes sont le fait des jeunes eux-mêmes, sans passer par un intermédiaire. Cela représente 5% de plus que le pourcentage cumulé depuis 2009 (41%). Cette légère augmentation peut s'expliquer par l'augmentation du nombre de séquences. En effet, il apparaît clairement que les jeunes déjà accueillis au moins une fois à SOS font plus facilement une nouvelle demande d'hébergement par eux-mêmes que ceux qui n'ont jamais été accueillis.

2. Le pourcentage de demandes liées aux Mena a chuté.

Alors que le pourcentage cumulé depuis 2009 pour les intermédiaires spécialisés dans les Menas (Service des tutelles, Fedasil, tuteurs) est de 22%, ce pourcentage tombe à 4% en 2013.

3. Le pourcentage de demandes émanant de province augmente significativement.

17% des demandes d'hébergement émanaient de SAJ (5%) et de SPJ (12%) de province. Il s'agit là d'une forte augmentation puisque le pourcentage cumulé depuis 2009 est de 9% (4% pour les SAJ et 5% pour les SPJ).

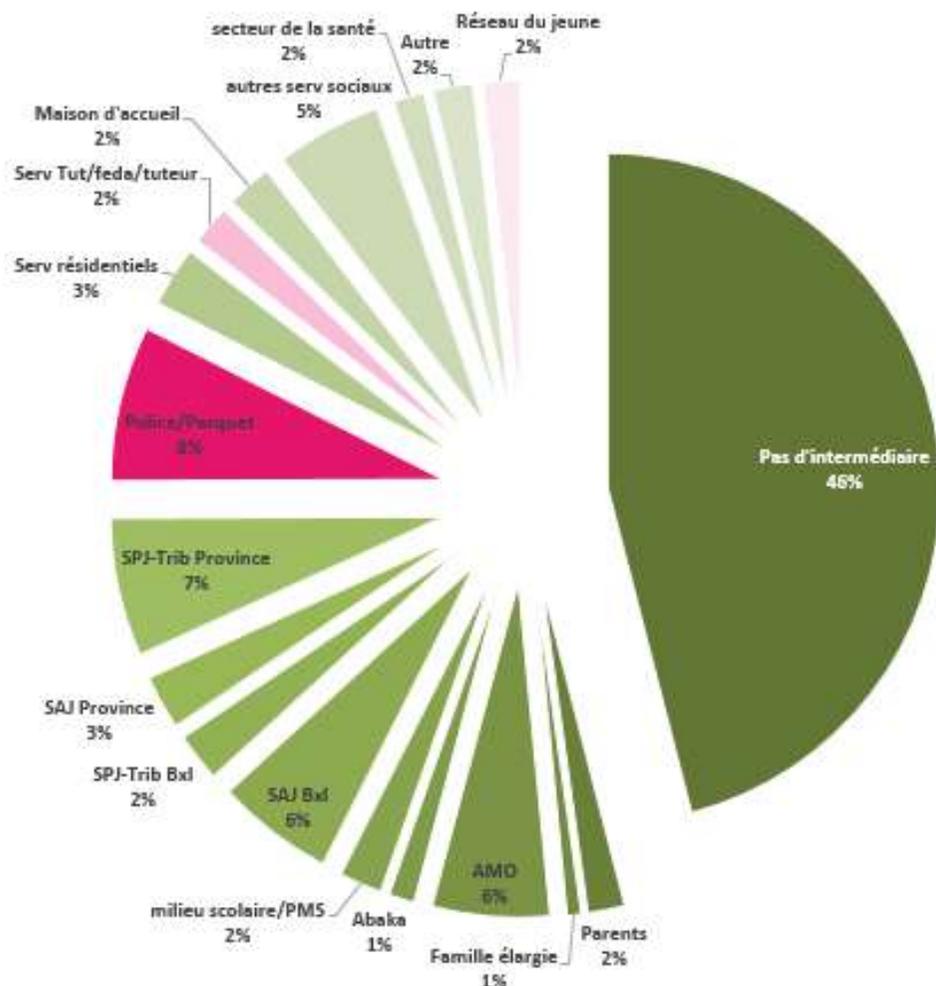
Notons aussi que ce pourcentage est plus élevé que celui des demandes émanant du SAJ et du SPJ de Bruxelles (respectivement 11% et 4%, soit un total de 15%).

4. Le pourcentage cumulé de l'ensemble des institutions d'assistance aux jeunes est devenu important au fil des ans.

Les services d'Aide ou de Protection de la jeunesse dans leur ensemble, cumulés aux services spécialisés pour Mena et aux Parquets (tous affectés à la jeunesse) représentent près de 37% des demandes émises en 2013.

L'ensemble des institutions qui portent assistance aux mineurs représente notre deuxième point d'entrée en matière d'ouverture de dossiers après les jeunes qui viennent d'eux-mêmes.

Par contre, comme vous le comprendrez plus loin, les jeunes suivis par un service d'Aide ou de Protection de la jeunesse représentent la grande majorité des jeunes accompagnés par notre département 24h.





RÉFLEXIONS COLLECTIVES

Durant toute l'année 2013, notre organisation s'est attelée à une réflexion pédagogique de longue haleine qui se prolongera en 2014. L'ensemble de l'équipe s'est mobilisée durant 16 rencontres, ayant pour thématique la refonte de notre projet pédagogique général.

Cette démarche était importante car les réalités sociales sont en mutations constantes. Il nous paraissait donc fondamental de questionner nos pratiques pour mettre en adéquation notre cadre de travail avec les évolutions des réalités que vivent les jeunes aujourd'hui.

Dans la foulée de cette réflexion commune aux deux départements, nous avons réalisé un diagnostic social, comme évoqué plus haut. Il s'agissait d'explicitier les constats les plus saillants, issus des réalités observées dans nos interventions individuelles, afin de nourrir la réflexion du Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse bruxellois en matière de prévention générale pour le prochain triennat. Les constats que vous allez lire dans la section qui suit sont le résumé de ceux présents dans notre diagnostic social.



FORMATIONS INDIVIDUELLES

En ce qui concerne les nouveaux travailleurs, ils ont tous suivi une formation de trois jours les initiant aux réalités de notre secteur. D'autres, présents dans les classes avec notre dispositif Service Etude, ont développé leur compétence en animation de groupe. Une de nos psychologues poursuit un cursus de formation en systémique au CEFORES.



JOURNÉES D'ÉTUDE ET COLLOQUES

Nous avons été invités à exposer notre recherche/action sur le passage à la majorité et à animer un atelier lors d'une journée de réflexion pour l'ensemble des acteurs de l'Aide à la Jeunesse de la Fédération dont le titre était : « Cap majorité, entre vent et marée ».

Nous nous sommes rendus au parlement bruxellois pour exposer cette même recherche dans le cadre de la lutte contre la précarité.

Pour conclure une réflexion commune de plusieurs années sur cette thématique avec deux de nos partenaires que sont Abaka et Point Jaune, nous avons également organisé une journée d'étude sur l'errance des jeunes avec des intervenants extérieurs, tel que François Chobeaux.

Certains de nos travailleurs se sont rendus à Paris pour un colloque sur les thématiques de la perte, de la rupture et de l'abandon organisé par Parole d'enfant dans les bâtiments de l'UNESCO.

D'autres, encore, ont participé à des journées d'étude sur la précarité, la consommation de psychotropes, l'exil, l'autonomie, ainsi qu'à des tables de réflexion organisées par le SAJ de Bruxelles sur les collaborations intersectorielles.



3

**DÉSAFFILIATION ET
INÉGALITÉS
SCOLAIRES :**

**FOCUS SUR DEUX
CONSTATS
SIGNIFICATIFS**



CONSTAT 1. DÉS AFFILIATION, ... UNE CROISSANCE OBSERVÉE

1. CONSTAT GENERAL

Nous sommes témoins d'un accroissement constant de la précarisation d'une frange de plus en plus importante de notre public. Il s'agit d'un processus global : celui de la désaffiliation sociale. Ce concept produit par Castel, se définit comme « le décrochage par rapport aux régulations à travers lesquelles la vie sociale se reproduit et se reconduit »¹.

Nous en voulons pour preuve le manque de réponses structurelles qui nous contraint souvent à dépasser les 3 jours d'hébergement, pourtant inscrits dans notre cadre légal d'intervention. La durée moyenne de nos hébergements était de 5.7 nuits en 2011, puis elle s'est stabilisée en 2012 avec 4,1 nuitées et 4,6 en 2013.

Cependant, même si nous constatons que la durée moyenne d'un accueil de nuit se normalise, le nombre de séquences d'hébergement successives est en augmentation constante sur les trois dernières années. Plus de 30% des jeunes sont contraints de réaliser de 2 à 16 séquences pour dégager des solutions stables.

Dans l'esprit de prévention générale qui anime notre secteur, il paraissait nécessaire de montrer que ces ruptures de liens successives sont autant de violences (structurelles, visibles et invisibles) graves faites

à ces mineurs. C'est d'autant plus nécessaire de relayer leurs vécus, faits d'errances, que nous sommes la seule AMO bruxelloise à héberger de manière quotidienne ce public.

Les grandes difficultés d'affiliation constituent le cœur de l'inquiétude que nous souhaitons partager avec vous. De fait, ces jeunes vivent à la fois un déficit d'inscription dans des liens sociaux primaires (notamment familiaux) et dans les formes collectives de protection et d'émancipation.

Alors que nous sommes censés travailler dans une logique préventive, en amont des dispositifs d'Aide ou de Protection de la Jeunesse, nous constatons que près de 60% des jeunes accompagnés par SOS Jeunes - Quartier Libre AMO en 2013 ont déjà un dossier ouvert dans un de ces deux secteurs publics de la jeunesse. Plus alarmant encore, si l'on se concentre sur les personnes hébergées (donc en situation de rupture), ce chiffre grimpe à 76% de dossiers déjà ouverts. Il est à signaler qu'il s'agit du plus haut pourcentage de rupture sur les 5 dernières années.

En d'autres termes, nous pouvons dire que 3/4 de ces jeunes en rupture vivent des situations qui flirtent avec la désaffiliation, puisqu'ils sont en désunion à la fois avec leur famille, leur environnement social et les propositions faites par le système pour les protéger, les soutenir. Cela représente pour notre seule organisation 136 personnes âgées de 13 à 19 ans en 2013.

Pour notre AMO, il est interpellant de constater que, de plus en plus souvent, ces situations nous arrivent après plusieurs prises en charge mandatées. Sur les dix dernières années, le chiffre des jeunes ayant un dossier ouvert au SAJ ou SPJ (c'est-à-dire avant leur arrivée chez nous) a doublé, passant de 30 à 60%.

Pour les 40 autres % de nos interventions en 2013, il s'agit de situations plus conformes à nos missions de base (prévention en amont).

¹ R. CASTEL, La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu, Paris, Seuil, 2009.

1.1. Rupture,... une chronicisation constatée

Constat approfondi

Heureusement, nous n'observons pas une augmentation importante du nombre de situations de rupture sur ces dix dernières années (161 individus en 2004 et 174 en 2013).

Par contre, si l'on fait la moyenne de ces 4 dernières années, nous observons une aggravation sensible des situations de ruptures. Elles s'allongent, se multiplient, voire même se chronicisent avec des parents de moins en moins mobilisables. En 2004, 90% des jeunes qui passaient chez nous vivaient dans leur propre famille, contre seulement 54% en 2013.

Ces désunions à répétition s'accompagnent généralement d'une augmentation des conduites à risques, d'une chronicisation de la rupture, d'un décrochage scolaire important, d'une identification accrue à la "rue", ainsi que d'une dévalorisation de soi.

Près de 15% de ces séparations étaient le fruit de fugues ou d'exclusions institutionnelles. Ce chiffre a plus que doublé en 10 ans. Si l'on remonte à 2004, les jeunes venant d'un lieu mandaté ne représentaient que 6% de notre public.

En 2013, lorsqu'on les interroge sur leur parcours avant leur arrivée chez nous, 52% des jeunes déclarent avoir déjà fugué du milieu familial et 19% d'une institution. En parallèle, 39% des jeunes avaient déjà vécu une exclusion familiale et 34% une institutionnelle. De plus, 48% avaient déjà connu un placement dans le passé.

Sur les 4 dernières années, au niveau de la répartition par genre, le public est relativement bien ventilé, puisque nous avons en moyenne 56 % de garçons pour 44% de filles. Cependant, nous observons plus de

fugues chez les filles (70%) que chez les garçons (30%). Le phénomène s'inverse lorsque l'on observe les exclusions avec 66,5% de garçons et 33,5% de filles. Nous faisons l'hypothèse que les filles ont une tendance à fuir le conflit tandis que les garçons entrent en conflit jusqu'à l'exclusion.

En parallèle, lorsque nous nous intéressons aux individus ayant vécu au moins 6 séquences d'hébergement, cela ne concerne plus que des garçons. Ces chiffres nous portent à croire que si l'on fugue, la société a tendance à protéger en faisant appel parfois à des mesures coercitives (ex : IPPJ). Par contre, lorsqu'on est exclu d'une institution, les mesures tardent à être initiées par la société.

” *Les ruptures de liens successives sont autant de violences (structurelles, visibles et invisibles) graves faites à ces mineurs* “

Entre 2009 et 2013, près de 24% des jeunes vivent dans ce que nous appelons la débrouille (rue, squat, réseau,...) alors qu'ils ne représentaient que 3% de notre public en 2004. Fruit du hasard ou lien de causalité, 1/4 de notre public n'est pas scolarisé du tout en 2013 (30% de garçons et 20% de filles).

1.2 Exil,... des mineurs mal accompagnés

Constat approfondi

Jusqu'à fin 2012, un public particulier a subi de plein fouet, en plus du déracinement et de l'absence de documents de séjour, l'ensemble des problématiques évoquées en matière de rupture et ce, de manière particulièrement saillante : les mineurs étrangers non accompagnés (MENA).

Cependant en 2013, nous constatons, comme l'ensemble du secteur, une diminution significative du nombre de MENA arrivants en Belgique. En observant une baisse significative de fréquentation, les différentes institutions rencontrées ont ressenti les effets d'une politique manifestement plus ferme : arrêts aux frontières, centres fermés, réponses plus rapides, ordres de reconduire, régularisations extrêmement rares, retours volontaires,...

Cependant, de nouvelles demandes motivent encore notre action quotidienne avec des personnes exilées. Les MENA connus en 2011 et 2012 sont devenus adultes et nous demandent du soutien dans l'accompagnement de leur majorité. A côté de cela, une frange croissante de jeunes vit mal une des autres stratégies de l'exil : le regroupement familial. En parallèle, des familles roms et afghanes, engluées dans la grande précarité inhérente à leur illégalité, rencontrent des difficultés à faire valoir leurs droits fondamentaux.

Il est à noter que les chiffres qui vont suivre ne concernent que le public MENA, car nos fiches statistiques antérieures ne prenaient pas en compte les deux autres catégories que sont : les familles en regroupement familial et celles en séjour illégal.

En 2013, notre travail a muté au regard de l'évolution du contexte politique. Nous ne comptons plus que 4 % de prises en charge de MENA alors qu'ils représentaient 22% en 2012 et 37% en 2011. Cependant, deux changements sont à signaler.

Premièrement, l'orientation du jeune pour sa première visite a changé. L'orientation par les services de police est passée de 2 % de moyenne en 2011-2012 (moment fort de la crise) à 17,1% actuellement. Ceci semble refléter l'inclinaison plus sécuritaire de notre politique d'accueil. L'orientation des services de l'Aide à la Jeunesse est aujourd'hui de 40% alors que les jeunes venaient par eux-mêmes dans plus de 80% des cas lors de la crise de l'accueil.

Deuxièmement, alors qu'ils sont moins nombreux sur notre territoire, et que des institutions les identifient plus efficacement, leur accès à une école est paradoxalement moins bien garanti qu'en 2012 (avec 20% d'inscrits), puisqu'il n'y avait que 15% des jeunes inscrits dans une école en 2013.



1.3. Majorité,... un exhausteur d'errance

Constat approfondi

Le passage à la majorité est un moment délicat pour tous les jeunes. Ils doivent commencer à se prendre en charge à tous niveaux (économique, administratif, relationnel, ...) en tant qu'adultes ; ce qui n'est pas chose aisée.

Pour les jeunes ayant connu un parcours comme celui dont nous nous faisons l'écho, la tâche est encore moins aisée, d'autant qu'il n'existe quasiment aucun pont entre l'aide aux mineurs et celle octroyée aux adultes. Tout est à construire ! Beaucoup de ces jeunes se retrouvent en maisons d'accueil avec des adultes beaucoup plus âgés, voire au Samu Social.

L'aide aux jeunes adultes, notamment via le CPAS, est de plus en plus contraignante, surtout dans certaines communes bruxelloises. Pour faire valoir leurs droits, ces jeunes doivent être appuyés dans leurs démarches, voire être soutenus dans des recours, afin de bénéficier de cette aide sociale.

S'ajoutent à tout cela, un manque criant de logements à prix abordables (« 39.000 demandes de logements sociaux en attente à Bruxelles »²) et des propriétaires de plus en plus réfractaires à louer leurs biens à des jeunes, plus encore s'ils sont fragilisés et dépendent du CPAS. Beaucoup de propriétaires préfèrent encore assumer des vides locatifs que les risques liés à des locataires peu sûrs.

² Le nouveau code Bruxellois du logement en débat, Colloque, Université Saint Louis, 31 janvier 2014.

Sensibilisés depuis 2008 à cette problématique, nous avons initié une recherche/action, en collaboration avec Abaka, pour comprendre ce qui se jouait durant cette période critique pour le public que nous côtoyons. Elle fut éditée en 2013 sous le titre « La majorité, un passage redouté ». Elle nous a permis d'objectiver le fait que cette transition vers l'âge adulte déclenchait ou renforçait l'errance de notre public.

On comprend, entre autre, que : *“Les jeunes qui sont passés par ce qu'il est convenu d'appeler un projet d'autonomie, disent qu'ils ne savent pas gérer un budget. Ils devront y faire face un jour ou l'autre. Ils disent qu'ils n'ont pas appris les relations avec les services, ils devront y faire face le jour de leurs 18 ans. Ils disent qu'ils ne savent pas tenir un appartement en ordre, qu'ils ne savent pas se lever seuls, qu'ils ne savent pas organiser leurs courses, faire face à leurs dépenses, ... Ils ne comprennent pas les papiers, les contrats, les obligations multiples auxquelles ils doivent faire face. Ils se sentent abandonnés, jetés là, trahis. Ils ont 18 ans, ils doivent gérer, tout ! Mais ils ne savent pas ...”*³

Parmi le public de notre AMO, les personnes âgées de 16 à 19 ans sont celles qui sont susceptibles d'être accompagnées dans le cadre d'un logement autonome.

Pour les années 2013, 154 dossiers (66% de notre public) ont été ouverts pour des jeunes âgés de 16 à 19 ans et près de 35% de ceux-ci vivaient dans la débrouille au moment de leur première venue. Par contre, si on s'intéresse au fait de savoir s'ils avaient vécu au moins une nuit dans la débrouille sur cette même période, le chiffre grimpe à 60%.

³ Y. VERBIST, La majorité, un passage redouté ?, Abaka & SOS Jeunes – Quartier Libre, 2013, p.33.

2. CONSIDERATIONS SUR LES CAUSES DE CES DESAFFILIATIONS

2.1. Individuelles

Ces adolescents et autres adulescents traversent des problématiques polymorphes outre leur crise d'adolescence. Ils vivent des ruptures importantes, testent le lien avec les adultes, adoptent des comportements à risque et peuvent associer un handicap léger, des problèmes psychologiques, ou bien encore commettre des actes qualifiés d'infractions....

Au niveau des interactions, ces jeunes créent ou participent souvent à des dynamiques conflictuelles liées à leurs histoires relationnelles.

Ces désaffiliés, ou en passe de l'être, vivent en parallèle dans la peur de l'échec et ressentent une pression sociale importante, tout en ne percevant que peu leur droit à l'erreur.

2.2. Institutionnelles

Leurs difficultés d'affiliation sont souvent renforcées par l'inadéquation des mesures prises pour assurer leur épanouissement : éloignement du milieu de vie habituel, interruption du cursus scolaire, ballotages multiples en Centres d'Accueil d'Urgence et retour inadéquat en famille ou passage en IPPJ faute de solution adaptée, échecs de placement, ruptures de lien.

Notre propos n'est évidemment pas de jeter l'opprobre sur le secteur qui fonctionne globalement bien. Nous souhaitons témoigner du vécu d'un public, certes marginal au regard de la masse des jeunes qui transite par l'Aide à la Jeunesse, qu'il faut continuer à soutenir.

Comme l'explique R. Lucchini dans son ouvrage « Entre fugue et expulsion : le départ de l'enfant dans la rue » : « *La fugue ou l'exclusion n'est certainement pas déterminée par un ou même plusieurs facteurs mais par un ensemble de facteurs qui forment un système.*⁴ »

”

Les difficultés d'affiliation des jeunes sont souvent renforcées par l'inadéquation des mesures prises : éloignement du milieu de vie habituel, interruption du cursus scolaire, ballotages multiples... “

⁴ R. LUCCHINI, Entre fugue et expulsion : le départ de l'enfant dans la rue, Seuil, 1993, p. 28.

2.3. Sociétales

Il existe une multitude de thématiques à réfléchir en termes d'affiliation sociale de la jeunesse. Cependant, une d'elles nous paraît essentielle. Il existe une véritable inversion des modalités de l'aide. Elles sont prioritairement fondées sur l'exercice des droits pour les mineurs, alors qu'elles sont dominées par les devoirs pour les majeurs. Comme le dit si bien J. Moriau « là où certains jeunes se voient la chance de recommencer plusieurs fois leur première année du supérieur de partir à l'étranger et de s'essayer à des projets divers, d'autres ont à se déterminer dès leur majorité. Mettre en place des mesures qui permettent l'échec, l'hésitation, la maturation lente serait un premier pas vers un traitement égalitaire de la jeunesse. »⁵

3. HYPOTHÈSES DE RÉFLEXIONS

3.1. Individuelles

Pour ce profil de jeune, il nous faut « offrir du différent par rapport à ce qu'il (...) a vécu, installer un autre mode relationnel, un lien fiable et sécurisant qui lui permette d'interroger, de questionner, d'ouvrir à la complexité, à la possibilité de penser et de se positionner. Être créatif. Lui permettre un ancrage. »⁶

⁵ J. MORIAU, Les jeunes adultes: nouveau public ou nouvelles déclinaisons de la question sociale? BIS, n°160, juin 2009, p.18

⁶ Y. VERBIST La majorité, un passage redouté ?, Abaka & SOS Jeunes – Quartier Libre AMO, 2013, p. 58.



« Pour accompagner ceux et celles qui ne peuvent s'appropriier leurs souffrances (d'exclusion), il faut en effet une capacité certaine de transgression, dans le sens d'aller au-delà de ce qui est communément admis. (...) On n'accompagne vraiment que si l'on considère l'exclu, l'errant, comme membre à part entière de la famille...humaine. »⁷.

3.2. Institutionnelles

Nous ne pourrions pas travailler sur l'ensemble des causes qui génèrent la rupture. Par contre, il est du devoir de l'Aide à la Jeunesse, dans son ensemble, de se pencher sur nos modes d'intervention. Il nous faut penser collectivement le système d'aide pour que ces jeunes y demeurent inclus, au lieu de panser les carences de nos prises en charge.

Pour accompagner ces désaffiliés, il nous paraît nécessaire de réaliser un travail qu'on pourrait qualifier de « haute couture ». Etre là. En finesse. Avec respect. De manière différenciée pour chacun. « Avoir été entendu 'sans raison', sans projet philanthropique, sans attente projetée, pure gratuité du don de la parole et du silence comme parole. Tel est le signe de l'humain que détruit toujours l'utilitarisme bien intentionné »⁸. « Il s'agit d'accepter de travailler avec leurs discontinuités et leurs errances »⁹.

⁷ J. FURTOS, "Accompagner l'auto-exclusion: d'Oedipe à Alex Supertramp", Rhizome°44 juillet 2012

⁸ M.J. SEGERS, De l'exil à l'errance, Toulouse, Erès, 2010, p.90

⁹ Y. VERBIST, La majorité, un passage redouté ?, Abaka & SOS Jeunes – Quartier Libre AMO, 2013, p. 54.



3.3. Sociétales

En ce qui concerne les désaffiliations en général, il faut que la société réfléchisse aux relégations qu'elle produit. Nous ne pourrions travailler sur les causes de ces processus que si, en parallèle à nos actions, le champ politique initie des actions de réduction des inégalités sociales.

Plus spécifiquement sur l'exil, « *Il n'y a pas de siècle sans déplacement de la population. Les migrations humaines sont un fait constant et majeur dans la constitution des sociétés et cultures. C'est avec la formation de l'Etat-Nation et sa traduction objective sous forme de territoire, de frontière et de nationalité, que la question de la gestion des flux migratoires se pose sous un autre jour* »¹⁰.

Quant aux jeunes majeurs, le passage à l'âge adulte a beaucoup évolué durant ces deux ou trois dernières générations notamment autour de l'allongement du processus adolescentaire. Le législateur doit comprendre que la présence d'organisations de l'Aide à la Jeunesse connues du jeune, même jusqu'à 25 ans, est indispensable pour assurer la continuité d'un accompagnement de ce processus de maturation lente.

10 X. BRIKE, La majorité, un passage redouté ?, op. cit., p 83.

4 PRINCIPES PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT 24H/24

4.1. Inconditionnalité de l'accueil... un prérequis indispensable

L'inconditionnalité n'est pas propre à la typologie de notre secteur, mais trouve ses origines dans celui de l'urgence sociale en général et des abris de nuit en particulier. Cependant, la vision de l'inconditionnalité que nous défendons s'articule autour de 4 grands principes :

- **temporel**,
Il est nécessaire d'être présent de jour comme de nuit, ainsi que d'accepter les rythmes de nos publics ;
- **spatial**,
Il est important de se rendre disponible pour des situations, quelles qu'en soient la provenance ou le lieu de la crise ainsi que d'offrir un cadre rassurant pour souffler, réfléchir et se repositionner ;
- **biographique**,
Il est crucial d'élaborer une réponse, quelle que soit l'histoire des personnes et leurs difficultés ;
- **social**,
Il est fondamental d'intervenir, quelles que soient les personnes, leur statut administratif, leurs conditions de vie, pour autant que l'une d'elle soit mineure (ou moins de 20 ans si un dossier a été ouvert à l'Aide à la Jeunesse).

4.2. Essais / erreurs... un droit inaliénable

Pour maintenir le lien, il est de notre devoir d'intégrer les processus d'essais/erreurs dans les parcours d'apprentissage, mais aussi les discontinuités dans le travail, l'acceptation de l'inattendu, de l'improbable, de projets à la marge, éventuellement voués à l'échec mais toujours sources d'enseignement.

Le travail de « haute couture », comme le dit Chobeaux¹¹, nécessite l'émergence de relations durables (stables, sécurisantes, égalitaires) et individualisées. Ces interactions nécessitent du temps, de la patience, de la bienveillance, de la présence et suppose un travail en réseau.

4.3. Activités pré-textes... une première démarche d'affiliation

« Avec ces jeunes, le travail de la parole ne suffit pas. L'activité est indispensable. (...) Une activité qui vient avant le texte, avant la parole, qui permette que le sens émerge, qui permette que la parole ait lieu, pour permettre l'accès au symbolique. Faire de l'événement un outil de travail, permettre d'expérimenter. »¹²

4.4. Anticiper les ruptures... un devoir moral

Il est primordial de réaliser une action préventive plus structurelle. « Elle doit pouvoir s'étendre à tout individu, même avec celui qui déjà laisse

¹¹ F. CHOBEAUX, Intervenir auprès des jeunes en errance, Alternatives sociales, août 2009, p.146

¹² Y. VERBIST, La majorité, un passage redouté ?, Abaka & SOS Jeunes – Quartier Libre AMO, 2013, p. 57-58.

transparaître les conséquences de la désaffiliation et de la déshumanisation. Il apparaît, à présent, indispensable de repenser l'action sociale, de tendre à des partenariats opérants entre les travailleurs sociaux, les services, les secteurs de l'aide aux jeunes et l'aide aux adultes.

Il s'agit d'éviter toute logique de repli institutionnel ou sectoriel qui laisse « de côté » les individus les plus fragiles. Nous avons pointé du doigt, avec eux, de nombreuses thématiques à travailler »¹³ au travers de notre dernière recherche/action. Il vous est loisible de la consulter sur notre site internet : www.sosjeunes.be.

4.5. Vigilance face aux violences migratoires... une démarche citoyenne

Au regard des flux migratoires constants, nous devons demeurer attentifs aux problématiques de l'exil qui se surajoutent aux autres déshumanisations subies. Et ce, qu'il s'agisse de MENA, de jeunes inscrits dans des procédures de regroupement familial ou bien encore des familles sans-papiers qui peuplent notre capitale.

4.6. Majorité... un espace transitionnel à accompagner

« Conscients aujourd'hui des causalités de ces exclusions, engageons-nous à proposer et innover en ajustant les pratiques et les politiques aux réalités rencontrées par les jeunes adultes et en amont, privilégions les

¹³ X. BRIKE, La majorité, un passage redouté ?, Abaka & SOS Jeunes – Quartier Libre AMO, 2013, p. 111.

attitudes préventives, pour que les jeunes d'aujourd'hui se construisent et soient soutenus dans l'espoir de lendemains meilleurs. »¹⁴

”

Le travail de «haute couture» nécessite l'émergence de relations durables (stables, sécurisantes, égalitaires) et individualisées. Ces interactions nécessitent du temps, de la patience, de la bienveillance, de la présence et suppose un travail en réseau.

“

¹⁴ X. BRIKE, La majorité, un passage redouté ?, Abaka & SOS Jeunes – Quartier Libre AMO, 2013, p. 120.



5 BREF RÉCAPITULATIF DES ACTIONS DU 24H/24

5.1 Permanence 24h/24 et accueil de nuit

Notre service est ouvert 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 pour accueillir tous jeunes, toutes familles, tous familiers en difficulté pour dégager ensemble des pistes de solutions, dans l'intérêt d'un ou plusieurs mineurs.

5.2 Statistiques

Afin de réaliser un travail distancié, il est nécessaire de se doter d'outils statistiques permettant de réaliser des études quantitatives propres. C'est pour cette raison que certains membres de l'équipe se sont spécialisés dans l'utilisation de bases de données, afin de pouvoir réaliser nos statistiques annuelles mais aussi intégrer les nouvelles interrogations que suppose l'évolution sociale.

5.3 Rupture

En partenariat avec Abaka et Point Jaune, nous avançons sur la compréhension du phénomène de rupture. Cela a notamment donné lieu à une journée d'étude commune aux trois partenaires avec différents spécialistes, dont notamment François Chobeaux, sur la question de l'errance.

Nous organisons des sensibilisations à destination des professionnels, des parents et des jeunes sur le sujet de la rupture au travers de différents supports (site internet, brochure, intervention en milieu scolaire, auprès des associations de parents, des acteurs sociaux...)

5.4 Exil

Nous participons toujours activement à différents réseaux, comme évoqués plus haut. Une partie de notre dernière recherche/action s'intéresse aux particularités du public migrant dans sa transition vers la majorité. Lorsque le besoin s'en fait sentir, nous accompagnons aussi les familles de sans-papiers dans leurs combats collectifs pour faire entendre leurs droits.

5.5 Majorité

Nous sommes en partenariat avec une agence immobilière sociale (AIS) et allons obtenir des fonds de l'Aide à la Jeunesse permettant certaines facilités dans l'ouverture d'un droit au logement. Dans ce cadre, nous cherchons à élaborer de nouveaux partenariats et réfléchissons à de nouvelles approches de travail d'accompagnement.

C'est en ce sens également que nous initions un réseau bruxellois, sur la thématique des jeunes majeurs, réunissant les différents secteurs qui pourraient être concernés par la problématique (maisons d'accueil, hébergement AJ, CPAS, SAJ, Santé mentale, missions locales,...).

5.6 Activités pré-textes

Nous développons des expériences collectives grâce à la vie en petit groupe que permet l'accueil de nuit et organisons en parallèle des activités qui ont pour simple, mais délicate, fonction de tisser du lien comme démarche préalable à l'établissement d'une relation.

6 SYNTHÈSE

6.1 Observer.... des situations à la marge du social

Dans le département 24h/24, nous sommes les témoins attentifs des ruptures vécues par les jeunes et sommes pleinement conscients que nous observons des phénomènes propres à la jeunesse sous un angle particulier, orienté par les problématiques de fugue et d'exclusion inhérentes à notre accueil de nuit.

Notre condition singulière d'institution non-mandatée, ouverte 24h/24, permet d'observer des phénomènes inquiétants : ceux en liens avec la désaffiliation sociale énoncée par Castel¹⁵. Sur les 10 dernières années, nos constats sont particulièrement alarmants, car ils révèlent une aggravation significative des situations rencontrées. Les jeunes, dont nous voulons nous faire le relais, vivent à la fois une mauvaise intégration affective de base, une grande difficulté d'intégration dans la sphère sociale, ainsi qu'une impuissance des organisations censées les soutenir.

6.2 Prévenir... de quelles préventions parle-t-on ?

Notre fonction est bien souvent paradoxale, car le rôle idéal d'une AMO est de s'inscrire sur un axe préventif. Cependant, l'accueil de nuit constitue notre principale porte d'entrée en matière d'accompagnement. Nos actions individuelles se situent donc très fréquemment en aval de la crise, lorsque la rupture est consommée, et non en amont de la problématique.

Dans ce cadre, nous sommes amenés à réaliser un travail individuel de prévention primaire des risques inhérents aux désunions avec le milieu de

vie (rue, décrochage scolaire, auto-agression, hétéro-agression, errance...). Face à ces individus en souffrance, nous ne sommes pas en mesure de travailler sur les causes de ces ruptures, mais gérons plutôt leurs conséquences.

En parallèle aux traitements de ces problématiques individuelles, toute notre organisation participe à la réduction espérée de ces phénomènes. Elle y contribue au travers de diverses actions communautaires dont celles évoquées plus haut (ruptures, exil, majorité, pré-texte).

En demeurant ambitieux mais réaliste, notre service a choisi les options suivantes comme priorités communautaires :

- l'affiliation scolaire au travers d'actions menées par l'ensemble de l'organisation (Antenne Quartier Libre et Service étude) ;
- la prévention des ruptures familiales au travers d'actions de sensibilisation, menées par la cellule « ruptures » de la permanence 24h/24 ;
- la lutte contre les relégations institutionnelles au travers des actions d'interpellation menées par la permanence 24h/24 ;
- la lutte contre les relégations de l'exil au travers d'actions de veille sociale et de soutien, menées par la cellule « exil » de la permanence 24h/24 ;
- l'accompagnement de la majorité au travers d'actions de soutien à cette transition, menées par l'ensemble de l'organisation (cellule « majorité » de la permanence 24h/24; réseau 17-25 ; projet EVAT de l'antenne Quartier Libre,...) ;
- la ré-affiliation au travers d'activités collectives, comme amorce de liens, menées par la cellule « pré-texte » de la permanence 24h/24.

¹⁵ R. CASTEL, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil, 2009.

6.3 Affilier les désaffiliés.... un défi de taille pour l'Aide à la Jeunesse !

Nous sommes également conscients que nos modestes actions ne pourront, à elles seules, répondre aux défis qui nous attendent. Outre le fait de relayer ces constats à la sphère politique, pour espérer un effort conjoint en matière de lutte contre les précarités, il nous paraît nécessaire de revoir en profondeur certains des mécanismes de prise en charge de l'Aide à la Jeunesse. Nous devons être proactifs pour espérer agir sur la part des exhausteurs d'exclusions que nous produisons, celle d'une frange croissante de jeunes, de familles désaffiliées ayant cruellement besoin d'assistance, de protection.

Le département 24h/24 souhaite vivement que l'Aide à la Jeunesse se saisisse de la question des ruptures institutionnelles. Le CAAJ pourrait par exemple constituer un groupe de réflexion sur les mécanismes mis en œuvre dans le cadre d'une mesure d'aide spécialisée. Nous pourrions notamment nous pencher sur une meilleure articulation entre secteurs mandatés et non-mandatés afin d'affiner les dispositifs de prises en charge et ainsi en espérer réduire les phénomènes d'exclusion.

En aval, il est important de travailler dans une logique de prévention des risques pour les jeunes qui sortent du système de régulation sociale. Nous devons le faire en innovant pour chercher à les y inclure, quitte à ce que cela passe par un allongement de la durée de prise en charge. En amont, il est tout aussi fondamental de travailler dans une logique de prévention générale, en cherchant cette fois à limiter un phénomène de désaffiliation en croissance. En d'autres termes, il nous faut accompagner l'errance produite tout en agissant sur les causes qui sont à notre portée.

6.4 Evaluer... mais quoi ?

Dans ce document, nous ne voulions pas faire état de l'évaluation de nos actions, car les résultats de nos interventions individuelles se mesurent au compte-goutte, tant il est ardu de panser des défaillances familiales importantes, cumulées aux échecs répétés des prises en charge. L'évaluation globale de nos actions communautaires doit s'envisager dans le long terme, puisqu'elles nécessitent des changements sociaux inéluctablement inscrits dans la durée.

Nous prenons l'engagement de demeurer particulièrement actifs et vigilants quant à l'observation des phénomènes de rupture qui fondent le cœur de notre action individuelle. Comme c'est le cas pour les jeunes dont nous sommes ici les porte-voix, nous nous engageons à faire écho de leur précarité dès que celle-ci nous paraîtra suffisamment saillante pour qu'elle nécessite un effort concerté.

” *Les jeunes, dont nous voulons nous faire le relais, vivent à la fois une mauvaise intégration affective de base, une grande difficulté d'intégration dans la sphère sociale, ainsi qu'une impuissance des organisations censées les soutenir.* ”

CONSTAT 2. INÉGALITÉS SCOLAIRES, UN ÉTAT DE FAIT AVÉRÉ

1. CONSTAT GÉNÉRAL

L'école n'est pas le levier permettant l'ascension sociale des milieux populaires. Elle reproduit les inégalités présentes dans notre société. Il est donc difficile pour une frange de la population, le plus souvent la plus jeune et la plus faible socio-économiquement, de bénéficier d'un enseignement de qualité.

Le cursus scolaire d'un enfant a une grande influence sur la trajectoire que va prendre sa vie. En effet, il existe plusieurs filières d'enseignement au sein des établissements scolaires. L'option choisie par le jeune déterminera généralement l'activité professionnelle qu'il exercera plus tard.

Le public de plus en plus hétérogène oblige les écoles à développer des pédagogies éducatives nouvelles, plus adaptées aux réalités vécues. Ces innovations pédagogiques ne peuvent émerger qu'avec l'implication constante de l'ensemble des acteurs sociaux concernés.

Les AMO peuvent soutenir le milieu scolaire en initiant, au sein des écoles, des actions collectives ayant pour but l'engagement citoyen. Arriver à mobiliser les jeunes, à leur faire prendre conscience de l'importance de l'école comme lieu nécessaire à leur émancipation représente un défi majeur pour notre société.

Comme le souligne très bien Dominique Schnapper : « *l'école est l'institution de la citoyenneté par excellence* ». De nos jours, l'importance de l'enseignement dans la trajectoire de la vie d'un jeune n'est plus à faire. L'école est l'institution par excellence de cette citoyenneté. L'éducation offerte par celle-ci aux jeunes est au cœur du projet démocratique : « *les citoyens doivent disposer des moyens nécessaires pour exercer concrètement leurs droits. C'est ce qui fonde l'idéologie et le rôle de l'école dans la société moderne : elle doit donner à tous les capacités nécessaires pour participer réellement à la vie publique* ». ¹⁶

Auparavant, « *L'échec scolaire n'était pas forcément un échec social, les jeunes de milieu populaire entraient au travail plus tôt que les jeunes de milieu privilégié, mais se voyaient reconnus plus tôt comme adultes* » ¹⁷.

Aujourd'hui, l'obtention d'une qualification constitue un socle minimal d'accès au marché de l'emploi. Les décrochages et autres sorties de l'école sans qualification sont d'autant plus préoccupants qu'ils interviennent dans une société dominée par le secteur tertiaire.

Nous constatons que le décrochage scolaire touche près d'un tiers des élèves en Fédération Wallonie- Bruxelles avant qu'ils n'atteignent la fin du cycle secondaire.

A Bruxelles, les principales victimes de ces inégalités sociales sont indéniablement les populations immigrées. Cette étiquette leur confère à la fois « *ce statut d'étranger qu'est l'immigré mais également, en terme sociologique un statut socialement inférieur* » ¹⁸.

¹⁶ D. SCHNAPPER, « Qu'est-ce que la citoyenneté? », Gallimard, Paris, 2000, pg.

¹⁷ C. LINARES, « Jeunes en « difficulté » : les malentendus de l'engagement », in Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires, L'Harmattan, Paris, 2005, p.80.

¹⁸ A. REA, M. TRIPER., « Sociologie de l'immigration », coll. Repères, La Découverte, Paris, 2003, p.6.

2. CAUSES DES INÉGALITÉS SCOLAIRES

Il ne s'agit pas ici de réaliser une analyse fouillée des causes de l'inégalité scolaire constatée, particulièrement à Bruxelles. D'autres, plus rigoureux dans l'exercice, l'ont fait bien mieux que nous ne pourrions le faire.

Comme le résume assez bien la secrétaire de la Commission consultative francophone pour la formation, l'emploi et l'enseignement : « *Malgré le manque de statistiques approfondies, un constat s'impose : l'école à Bruxelles reproduit fortement les inégalités observées dans la société. Les raisons sont multiples : quasi-marché scolaire exacerbé par la mobilité urbaine, inégalités socio-économiques saillantes, inégalités de financement entre Communautés (française et flamande)...* ».¹⁹

3. HYPOTHÈSE

Trop souvent, l'origine ethnique est un élément déterminant dans l'histoire de beaucoup de jeunes. Elle les stigmatise, les enferme dans une définition restrictive, quasi exclusivement focalisée sur l'immigration. Andréa REA qualifie d' « *'underclass' les minorités ethniques des ghettos urbains ; l'homme colonisé n'occupe aucune place dans la hiérarchie sociale* ».²⁰

Pour que ces jeunes puissent sortir du carcan identitaire dans lequel ils se trouvent, il faudrait arriver à ce qu'ils s'identifient au sein de cette hiérarchie sociale, notamment par une inscription dans des actions concrètes au sein de leur école, de leur quartier mais aussi de la ville.

Pour que ces jeunes puissent arriver à devenir acteurs de leur histoire, il faut qu'un certain nombre de conditions soient remplies. Leur socialisation positive en milieu scolaire en est indéniablement une. Une expérience favorable et durable à l'école leur permettra d'adopter des stratégies positives tant au plan individuel que collectif.

Pour remédier à des problèmes individuels vécus par le jeune, il nous paraît nécessaire de travailler en amont, en développant des stratégies collectives d'intervention en milieu scolaire. Faute de solutions structurelles, ces dernières doivent être inscrites dans un partenariat durable entre les écoles et les AMO.

” *L'école doit être envisagée comme un outil de socialisation en complément de celui d'éducation (...) elle doit pouvoir être en mesure de jouer un rôle essentiel et fondamental : celui d'offrir une égalité de chance.* “

¹⁹ D. CARLIER, *Le système scolaire à Bruxelles : une ségrégation exacerbée*, POLITIQUE, Mai 2009

²⁰ A. REA, M. TRIPER., « Sociologie de l'immigration », coll. Repères, La Découverte, Paris, 2003, p.78.

Pour ce faire, il est nécessaire que le jeune s'identifie à son établissement scolaire. Il doit être reconnu en tant qu'élève appartenant à un groupe hétérogène, évoluant dans un environnement commun, où tout un chacun a un rôle nécessaire et indispensable à jouer pour le bien-être de la collectivité.

En parallèle, l'école doit être envisagée comme un outil de socialisation en complément de celui d'éducation. Il s'agit d'utiliser à bon escient l'obligation scolaire comme source de savoirs, mais aussi comme vecteur d'identification à une société où les crises identitaires sont légion. L'institution scolaire doit pouvoir être en mesure de jouer un rôle essentiel et fondamental : celui d'offrir une égalité de chance.

L'école doit être en mesure de pouvoir inscrire cette dimension citoyenne dans ses actions quotidiennes pour véritablement jouer son rôle d'affiliation sociale. En d'autres termes, il est nécessaire que l'on n'apprenne plus pour apprendre, mais bien pour comprendre et agir, afin de trouver une place dans la hiérarchie sociale, dont parle Andréa Réa.

Il est essentiel de connecter plus étroitement une éducation à la citoyenneté aux notions de solidarité et de collectivité, ce au cœur même du programme scolaire, pour permettre l'imprégnation durable des savoirs et compétences ainsi que la construction de modes attractifs de cognition. Outre la formation scolaire, l'école a donc un rôle essentiel à jouer en matière de formation humaine et sociale des jeunes qui lui sont confiés.

4. PRINCIPES PÉDAGOGIQUES DU DISPOSITIF SERVICE ETUDE

Les objectifs du Décret mission de notre Fédération peuvent s'accorder avec ceux d'institutions relevant de l'Aide à la Jeunesse. Tout comme

dans notre secteur, les finalités sont de nature citoyenne, solidaire, collective et participative.

C'est dans ce cadre que SOS Jeunes - Quartier Libre développe une démarche qui se veut à la fois préventive et citoyenne. Ce dispositif se différencie des structures telles que les Services d'Accrochage Scolaire (SAS), puisqu'il mène un travail préventif du décrochage au sein même des écoles.

Il offre une méthode permettant de se départir des étiquettes, des identités prescrites souvent socialement négatives. Le service à la collectivité, qui fait partie intégrante du dispositif, dépasse le strict apprentissage de la citoyenneté. Il apporte la satisfaction d'avoir été utile, de contribuer et donc, dans une certaine mesure, sert à renforcer (ou à construire) une identité positive.

Cette dynamique vient nourrir les apprentissages au travers d'expériences concrètes. Une façon d'ouvrir l'école sur la communauté, de viser à une formation plus proche du rôle « social » qu'aura à jouer chaque jeune, au terme de sa formation scolaire.

Le dispositif service étude poursuit donc une double priorité. D'une part, le développement et l'acquisition de compétences scolaires au travers de projets faisant appel aux qualités citoyennes de tout un chacun. D'autre part, l'inscription du projet au cœur même de la formation visant au développement des compétences d'apprentissage. On part de la formation scolaire pour initier des projets permettant de développer les qualités humaines de chacun en tant que citoyen, afin d'engendrer un plus grand sens de la solidarité, du respect de soi-même, des autres et de l'environnement dans lequel on évolue.

Dans ce cadre, le jeune est amené à réfléchir, à penser autrement la société dans laquelle il vit. Il n'est plus simple spectateur mais devient un acteur (actif et critique) reconnu pour ce qu'il peut amener. Il se

motive grâce au groupe et s'intéresse à des choses auxquelles il n'a pas l'habitude d'être confronté.

De plus, nous observons que le fait d'initier les élèves aux dynamiques d'apprentissage par projet tend à développer chez eux la notion de savoir-faire. Ces savoir-faire se traduisent dans les réflexions collectives produites, car les élèves sont amenés à travailler en groupe durant toute une année, souvent même sur plusieurs.

” *Il est essentiel de connecter plus étroitement une éducation à la citoyenneté aux notions de solidarité et de collectivité, ce au cœur même du programme scolaire.* “

5. RÉCAPITULATIF DES ACTIONS DU DISPOSITIF SERVICE ETUDE

En 2012 - 2013, le Service Etude a travaillé dans deux établissements situés à Ixelles, avec plus de classes que les années précédentes.

5.1 Pour le Centre Scolaire Eperonniers Mercelis

Nous avons maintenu la formule avec les 4e Techniques Sociales (4e TS) lors de séances bihebdomadaires autour de thématiques citoyennes. Cependant, pour mieux préparer ce programme, nous avons commencé un travail avec les 3e Techniques Sociales (3e TS). Le but est de permettre un travail cohérent et continu au niveau du degré. C'est pourquoi les 3e TS ont visité des institutions, afin de les familiariser avec les différents acteurs du secteur social (3e âge, handicap, solidarité internationale, immigration ...) La finalité de ce travail consistait en une création d'affiches sur l'association de leur choix qu'ils présentaient lors d'une journée spéciale. Certaines de ces affiches pourront, peut-être, être utilisées par les associations elles-mêmes.

Une autre classe s'est ajoutée au programme : la 4e Professionnelle Services Sociaux. Avec les élèves, nous avons abordé le thème de la précarité. A cet effet, les élèves ont vécu différentes séances (vidéo, ateliers,...) et des moments leur permettant de récolter des denrées alimentaires, afin de préparer une journée de distribution de nourriture pour les Sans Domicile Fixe dans un Centre d'accueil.

5.2. Pour l'Athénée Royal d'Ixelles

Nous avons décidé de maintenir le travail que nous effectuons depuis plusieurs années avec les 3e Professionnelles Vente. Il en a été de même avec les 5e et 6e Générales.

Concernant les 3e Professionnelles Vente, nous nous sommes penchés sur la notion de « travail » : législation, droits, rencontres avec des professionnels du secteur. Nous espérons mettre sur pied une logique par « degrés », afin de pouvoir travailler sur l'importance de l'école et de

l'estime de soi en commençant dès la 3e et en finissant en 4e par un futur voyage itinéraire dans les montagnes.

Avec les 5e Générale, nous avons continué notre travail avec différentes séances citoyennes afin de penser l'action, encore une fois, dans la continuité avec la 6e. Le travail effectué avec les 6e a eu pour thématique principale « le conte de nos quartiers ». Par des techniques de contes, les élèves, dans le cadre de leur cours de français, ont expliqué leur vie de quartier, leur trajectoire migratoire et leur identité afin de favoriser le vivre ensemble. A cet effet, nous avons finalisé le projet par un voyage en Andalousie, incarnant une très longue expérience des métissages culturels.

6. SYNTHÈSE

Initier une conscience collective nécessaire à la fortification d'une identité citoyenne, voilà également l'un des résultats positifs et encourageants de ce projet. A l'heure où bon nombre de personnes s'interrogent sur l'intérêt que les jeunes peuvent porter à la vie en société, ce projet remet en cause leurs préjugés puisqu'il nous montre que ces «incultes» ont une réelle soif de connaissance et développent un esprit critique acerbe.

Aux plus sceptiques qui perçoivent l'école comme un vase clos, le projet Service étude prouve (année après année) que les écoles ne vivent pas en autarcie. Il est possible de créer des partenariats forts entre le secteur de l'Enseignement et celui de l'Aide à la Jeunesse.

La réussite d'un tel projet repose sur le fait que :

- le jeune n'est pas simple spectateur/exécutant mais l'un des maillons essentiels dans un collectif ;
- le partenariat entre les établissements scolaires et l'AMO s'inscrit dans la durée de manière pérenne.

4

L'ANTENNE DE
QUARTIER LIBRE :
LE POINT DE
CONTACTS LOCAL





L'ANTENNE DE QUARTIER LIBRE : C'EST QUOI ?

Ancrage Ixellois

L'Antenne de Quartier Libre a vu le jour en 1995 sous l'impulsion de la direction de l'époque. A ce moment-là, il s'agissait d'intégrer au travail individuel deux autres axes d'intervention : le travail collectif et l'action communautaire.

Après plusieurs expériences montrant leurs limites au sein de différents quartiers ixellois, une nouvelle formule du projet Quartier Libre voit le jour en octobre 2000 puis en 2003 sous l'impulsion de la nouvelle coordination.

Très vite, l'ancrage local de l'antenne se concrétise par une permanence sociale qui vient soutenir un lieu où des projets de prévention peuvent se réaliser, en plus d'un travail dans les écoles primaires et secondaires avoisinantes.

Les quartiers sont : Le quartier de la Porte de Namur (Matongé), Flagey (Malibrant), Tulipe (Fernand Coq), Aulne (Hôpital d'Ixelles) et Artisans (Gray).

L'antenne se vit comme complémentaire à la maison « mère » qui est, quant à elle, ouverte sur l'ensemble des communes de la Région bruxelloise ainsi que la réalité de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le fonctionnement est également différent avec des horaires adaptés au type de travail.

Les locaux sont situés à l'intersection de la rue Sans Souci et de la rue du Viaduc. Un coin bien situé car à la croisée de plusieurs écoles (secondaires et primaires) ainsi que de plusieurs services communaux et d'associations pouvant collaborer à nos missions.

Au fur et à mesure des années, l'antenne de quartier s'est construite une identité propre. La réalité des demandes que nous recevons nous a poussés à rencontrer les deux axes prioritaires du travail en AMO :

- L'aide individuelle
- L'action communautaire

L'équipe de l'antenne

L'équipe de l'antenne est actuellement constituée de 4 travailleurs, dont un coordinateur, deux assistants sociaux et un animateur.

Demandes individuelles : les interventions individuelles

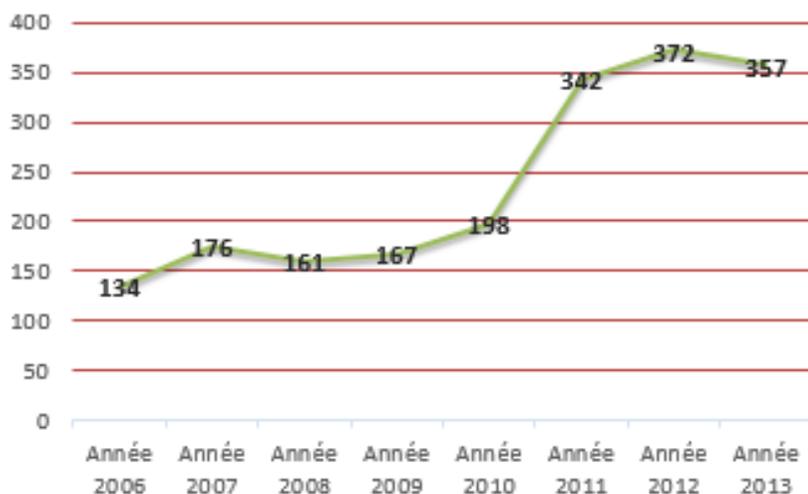
Les demandes d'interventions individuelles prennent en compte toutes les demandes qui sollicitent une intervention de notre part. Celles-ci correspondent donc à une demande entrante qu'elle soit de « suivi » ou de « première intervention ».

L'antenne de Quartier Libre accueille quotidiennement des jeunes et leur famille rencontrant des difficultés. En 2013, nous avons eu 357 demandes d'intervention individuelles faites au sein du service. Ceci correspond à un léger tassement des interventions par rapport à 2012.



Depuis 2010, nous bénéficions d'une stabilité d'équipe augmentant notre disponibilité auprès du public et augmentant ainsi notre capacité d'action. Depuis cette période, nous avons réalisé un travail pédagogique important de clarification et de standardisation de la récolte des données. Ajoutons à cela le fait que nous avons depuis 2009 - date du changement de l'Arrêté AMO, qui recadre l'action collective - opté pour des choix pédagogiques nous rendant plus disponibles auprès des publics concernés, afin de recueillir plus systématiquement les demandes individuelles. Ceci peut se voir d'ailleurs dans le graphique ci-dessous.

EVOLUTION DES INTERVENTIONS INDIVIDUELLES, PAR ANNEE



La proportion des premières interventions (une nouvelle personne qui fait une demande) et les suivis (jeunes ou familles venus plus d'une fois) reste stable avec une légère tendance à l'augmentation des suivis. Ceci se traduit notamment, en 2013, par l'augmentation du type d'intervention « soutien » auprès des jeunes et des parents.

Les demandeurs arrivent majoritairement de façon individuelle dans le service.

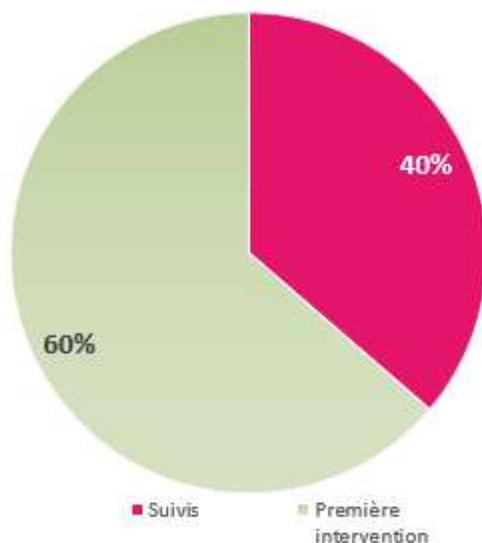
Cette année, nous pouvons constater une nouvelle tendance. Probablement liée à nos actions de prévention générale, nous observons une augmentation des parents sollicitant directement notre aide (37%). Les demandes de ces parents ont quasiment toutes un lien direct avec leur enfant. Celles-ci concernent essentiellement les questions scolaires, de formation et d'étude. Qualitativement, ce sont des situations qui nous demandent plus un travail de « soutien », vu la complexité des vécus et des méandres administratifs.

Les jeunes viennent également directement vers nous : ils représentent 33% de nos interventions.

56% de garçons et 44% de filles sont concernés par nos interventions individuelles. Cette répartition connaît peu de variations depuis plusieurs années.

Le canal d'accès privilégié se fait majoritairement par la permanence ou pendant les heures d'ouverture du service. Nous avons relativement peu de demandes par téléphone (17%, en 2013), mais ce chiffre est en constante augmentation depuis 2010 (4%).

INTERVENTIONS INDIVIDUELLES EN 2013: SUIVI OU PREMIER CONTACT

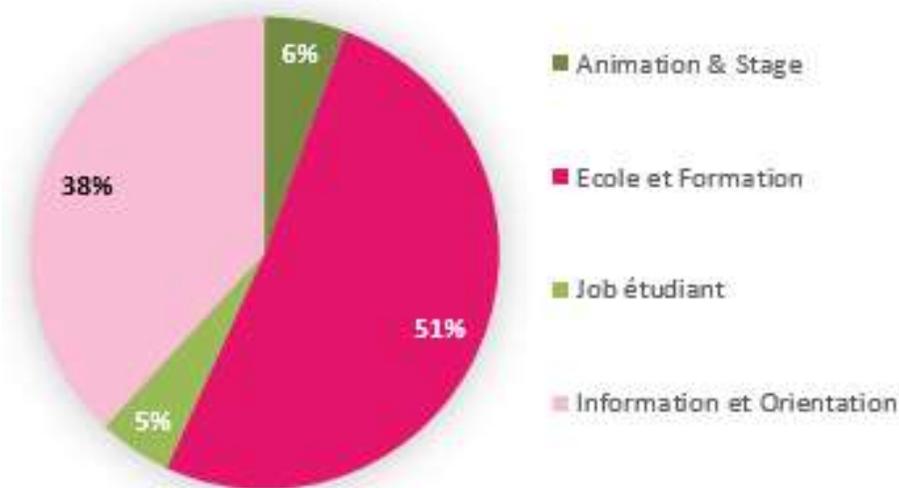


Nous accordons une grande importance à l'accueil du public en nous rendant régulièrement disponibles en journée et en soirée. Nous prenons régulièrement des rendez-vous si le moment ne permet pas un accueil respectueux des personnes ou si nous sommes occupés par d'autres actions.

Une part importante des demandes touche aux questions liées à l'école et à la formation (les demandes peuvent aller de la recherche de crèches à des demandes d'information sur l'Infac en passant par la création d'une nouvelle école en cours d'année). Elle représente 51 % de l'ensemble des interventions.

En 2013, dans la catégorie « Ecole et Formation », la majorité des interventions ont été faites à partir de demandes relatives à une aide à l'inscription ou à la réinscription de jeunes dans une école (30%). Ensuite viennent les questions concernant la recherche d'école (19%), les demandes d'aide de parents par rapport à l'école (19%), les demandes d'informations relatives aux cours, soutiens et remédiations scolaires (10%), les demandes de jeunes et de parents relatives au fonctionnement du système scolaire (9%), les demandes de jeunes relatives aux informations et recherches de formation (8%) et enfin les demandes relatives aux difficultés rencontrées par le jeune à l'école (5%).

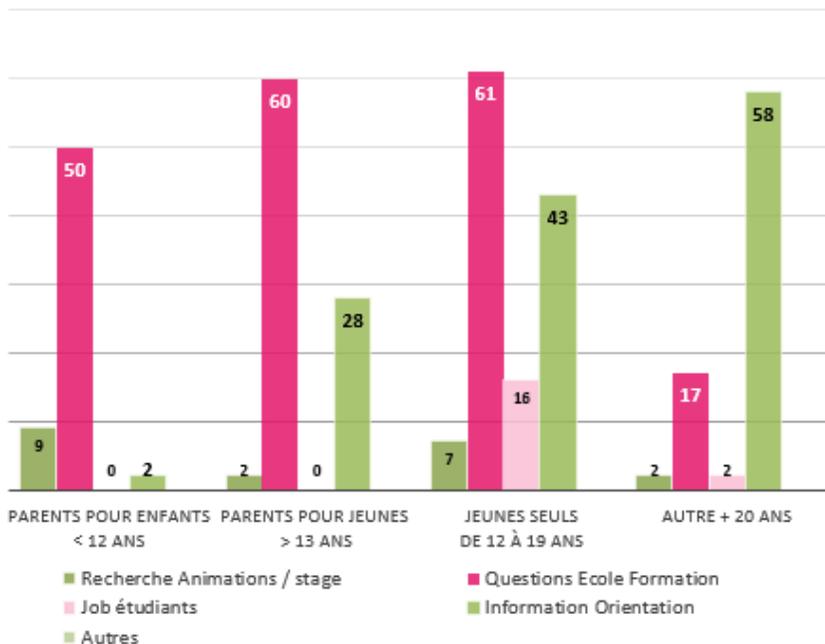
DOMAINES D'INTERVENTION INDIVIDUELLE 2013





La majorité des demandes accueillies au sein de l'Antenne de Quartier Libre l'ont été pour informer et soutenir des jeunes adultes ayant 20 ans et plus (25%) dans leur projet et recherche de formation professionnelle (24%). Dans 22 % des demandes, il s'agit de questions relatives aux droits et d'accès aux droits.

Ce chiffre relativement élevé de jeunes adultes demandant des informations et un travail d'orientation s'explique par notre implication dans le projet « Ecole - Vie active, une transition ». Ce chiffre rend visible notre travail autour de la transition allant de l'école vers la vie active. Il nous semble important - pour un service comme le nôtre - de se rendre disponibles et soutenant auprès de ces jeunes rencontrés lors de nos animations en secondaire, même s'ils n'entrent plus vraiment dans la tranche d'âge de l'aide à la jeunesse.



” Cette année, nous pouvons constater une nouvelle tendance. Probablement liée à nos actions de prévention générale, nous observons une augmentation des parents sollicitant directement notre aide (37%).

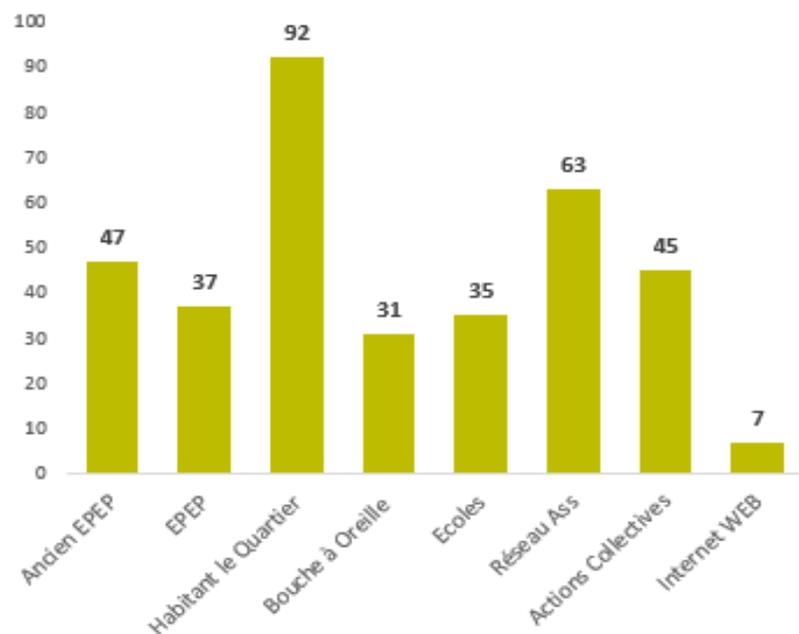


Etre connu et reconnu : un lieu ouvert sur le monde

En prenant comme indicateur les demandes / interventions individuelles, et en demandant aux personnes de nous dire comment ils ont connu notre service, nous pouvons constater que l'antenne de Quartier Libre est bien connue dans son environnement.

Notre travail d'ancrage local porte ses fruits. Nous avons à la fois une visibilité de « proximité » forte (45% des demandes proviennent de la catégorie « habitant le quartier » + « EPEP et anciens de l'EPEP ») et à la

LES VISITEURS DE L'ANTENNE SONT VENUS VIA



fois une connaissance de réseau plus large assez bonne (36% des demandes proviennent des catégories « bouche à oreille » + « SAJ » + « Réseau ASS/Ecole » + « Internet WEB »).

Dans notre travail quotidien, nous considérons qu'il est indispensable d'assurer deux mouvements complémentaires : celui d'un accueil de qualité au sein de notre service - en invitant le public à nous rencontrer là où nous sommes - et celui d'une action vers l'environnement proche des familles et des jeunes - en allant là où le public se trouve, là où les réalités se font les plus difficiles .

Ce double mouvement « interne / externe » est assurément un principe transversal à notre travail, car il s'y retrouve plus ou moins développé dans la majorité de nos actions. Nous aurons l'occasion de détailler cela plus bas.

Dans ce premier mouvement, nous accordons une grande importance à l'accueil dit « informel ». Il est, selon nous, un bon indicateur de notre intégration dans le tissu de notre quartier d'implantation et de nos actions extérieures (en dehors de nos locaux).

Pour l'année 2013, nous pouvons dénombrer 147 accueils différents pour un nombre de 330 jeunes ayant passé la porte de notre service.

71% des jeunes accueillis pendant ce moment informel proviennent de l'EPEP. La plupart (36%) de ces jeunes viennent nous saluer lors de leur pause de midi et ainsi garder un contact avec notre service. Ensuite, ce sont les jeunes qui viennent nous saluer en dehors des pauses de midi et parler spontanément d'eux et de leur vie à l'école (comment se passent les stages ou nous parler du projet dans lequel ils sont impliqués). Tout ceci se fait sans pour autant formuler réellement de demande claire et

sans nécessiter une intervention de type socio-éducatif. Cependant, nous défendons ce type d'approche, car elle permet au service de montrer sa disponibilité en gardant un accès simple et convivial.

Dans l'accueil informel, nous organisons également, depuis 2001, le Snack Info. Celui-ci se déroule à l'antenne de Quartier Libre tous les mardis et jeudis pendant les périodes scolaires durant la pause de midi. Les élèves sont accueillis par l'équipe de Quartier Libre qui organise, prépare et assure un cadre convivial pendant ce moment. Il s'agit ici de créer un espace de convivialité entre les élèves et le service pour faciliter son accès, créer et maintenir le lien entre le service et l'école tout en proposant des sandwiches au prix coûtant. Chaque année, près de 80 jeunes différents fréquentent ce moment avec beaucoup d'enthousiasme.

Ces moments d'accueil nous permettent de découvrir autrement les jeunes et leurs difficultés éventuelles.

En ce qui concerne notre volonté d'aller vers les jeunes et les quartiers en difficulté, nous organisons des « Présences Quartier ». Il s'agit de planifier régulièrement, et plus particulièrement en période de vacances scolaires, des présences dans les différents quartiers de la commune d'Ixelles. Cette démarche de présence sur le terrain permet aux travailleurs de mieux appréhender la réalité, d'être au plus proche de l'environnement et du milieu de vie des jeunes.

En 2013, nous avons été à la rencontre de 90 jeunes différents. Notons que les chiffres exposés sont des chiffres approximatifs. Il est important de signaler aussi que sont repris dans ces chiffres des jeunes avec qui nous avons établi un contact épisodique et d'autres avec qui nous avons pu poser les bases d'une relation de confiance construite sur le plus long terme.

La présence de l'antenne de Quartier Libre à la **Fête des Familles** participe également à cette même préoccupation : aller à la rencontre du public.

Organisée à l'initiative de l'Echevin de la Jeunesse de la Commune d'Ixelles, cet évènement se déroule chaque année le dernier week-end d'août. Cette fête, destinée aux enfants et aux familles, réunit différentes associations et services communaux présents sur la commune d'Ixelles. Elle permet aux parents et habitants de la commune de découvrir de nombreuses activités extrascolaires existantes sur Ixelles et SOS Jeunes - Quartier Libre y participe pour la 10^{ème} fois. Notre objectif est d'offrir de la visibilité à notre service et à nos actions pour les parents et les jeunes de la commune, ainsi que d'offrir une animation accrocheuse autour de la relation enfant - parents avec un Micro Podium ouvert. Par ce biais nous avons rencontré plusieurs dizaines de familles et d'enfants.

BoekenBaz'Art est une fête de rue organisée par la Bibliothèque Néerlandophone d'Ixelles (la BiB) dans la rue Sans Souci, autour du thème du livre. Plusieurs partenaires du quartier ont été invités à s'impliquer dans l'organisation de l'évènement. L'idée étant d'organiser une fête participative et accessible à tous. En tant que « voisins » situés à proximité de la BIB, nous tirons de cet évènement une occasion supplémentaire de promouvoir des moments de convivialité dans notre quartier d'implantation.

Une place particulière est donnée aux amateurs de livres, mais la rencontre dans le « village » - reste le plus important. En 2013, l'antenne de Quartier Libre a été sollicitée pour organiser un FREE Podium (podium libre d'accès) où les jeunes du quartier et autres habitants ont pu s'exprimer en musique et en rythme. Pour les plus petits nous avons créé un espace « Enfants / Parents » avec des jeux géants en bois et une zone sportive dédiée à la découverte de plusieurs sports différents. Une vraie fête de Rue met U !

Les actions collectives à visée communautaire en quelques chiffres

Accueillir, aller à la rencontre du public, assurer une présence dans le quartier, informer, se faire connaître, sont les multiples façons de rencontrer notre public, de lui donner de l'importance et d'être à l'écoute de ses besoins et de sa réalité.

” Avec **Présences Quartier**, il s'agit d'organiser régulièrement, et plus particulièrement en période de vacances scolaires, des présences dans les différents quartiers de la commune d'Ixelles. Cette démarche de présence sur le terrain permet aux travailleurs de mieux appréhender la réalité, d'être au plus proche de l'environnement et du milieu de vie des jeunes. “

En 2013, nous avons réalisé plusieurs actions collectives ayant souvent un double objectif : proposer une thématique de réflexion (ou d'information) et rencontrer les publics là où ils sont (en utilisant un média de contact : une animation souvent conviviale et servant de prétexte à la rencontre).

Ainsi nous comptabilisons, sur douze mois, six types d'actions continues (deux à huit fois par mois) et **282 jeunes différents** touchés par nos animations. Il s'agit d'actions et de projets de citoyenneté avec le quartier et dans les écoles.

De façon ponctuelle, nous avons touché **310 jeunes différents** (une à deux fois par an) pour réaliser des actions d'information et de sensibilisation sur des thématiques spécifiques ou simplement faire connaître notre service.

Enfin, cette année, nous avons participé à une première animation EVRAS (Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) en partenariat avec la commune et une plateforme de partenaires. Nous avons pu toucher **près de 790 jeunes différents** lors d'une semaine d'animation au mois d'octobre 2013.



PROJETS AU SEIN DES ÉCOLES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'IXELLES

En 2013, nous avons consolidé nos relations avec les établissements scolaires du quartier. Nous avons été directement présents dans quatre écoles :

- deux écoles maternelles et primaires
- deux écoles secondaires (général, technique et professionnel, ainsi que l'enseignement spécialisé de type 1 de forme 3²¹).

Au sein de ces établissements, nous avons participé activement aux Conseils de participation.

L'école en tant que lieu de vie du jeune nous semble à la fois importante et difficile à investir. Beaucoup d'enjeux s'y croisent et chaque acteur se voit mis sous pression en tentant de répondre - souvent de façon isolée - aux attentes cumulées de notre société.

Apprentissage, émancipation, être un moteur d'intégration, du vivre ensemble, du respect des différences, ... Les attentes qui pèsent sur l'école sont énormes et les moyens mis en œuvre sont insuffisants, voire inappropriés.

En partenariat direct avec les directions, le corps enseignant, le Centre Psycho-Médico-Social (CPMS) et le Service de Promotion de la Santé à

²¹L'enseignement de Type 1 forme 3 vise à donner une formation générale, sociale et professionnelle pour rendre possible l'insertion socioprofessionnelle de jeunes ayant un retard mental léger.

l'école (PSE), nous soutenons, encourageons et mettons sur pied des projets communs.

Aussi, au regard des statistiques des demandes - notamment à l'antenne de Quartier Libre - la majorité de celles-ci touche à la sphère scolaire. Il nous semble dès lors important de s'y investir localement et de manière continue.

Projet Marguerite 2013

Le collectif Marguerite rassemble une série d'associations qui agissent en faveur d'une école de la réussite. À travers une campagne d'information symbolisée par une marguerite, le collectif veut informer les publics les plus précarisés en matière de droits d'inscription dans les écoles secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À l'aide d'une campagne d'information ciblée sur la période des inscriptions, il informe de manière plus large sur les droits et devoirs en matière d'enseignement.

Cette initiative d'Infor Jeunes Laeken et Infor Jeunes Bruxelles, soutenue par le Délégué Général aux Droits de l'Enfant (DGDE), rassemble des AMO, des associations de défense des droits des jeunes, la Coordination des Ecoles des Devoirs, une association de parents, une université...

Depuis 2011, SOS Jeunes-Quartier Libre AMO en fait également partie.

Pour rappel, les finalités principales du « décret inscription » sont :

- d'organiser de manière pragmatique et transparente le processus d'inscription ;
- d'assurer, à toutes les familles, l'égalité d'accès à l'ensemble des établissements ;
- de promouvoir la lutte contre l'échec scolaire, le décrochage en soutenant la mixité sociale, culturelle et académique.

Sur le plan local, nous avons axé notre travail sur différents niveaux. Il nous paraissait primordial d'associer tous les acteurs locaux œuvrant de près ou de loin avec les familles et les enfants de 11 à 12 ans : les établissements scolaires et les services et associations de quartier.

Nous avons pris contact avec toutes les écoles primaires du réseau communal ixellois, et majoritairement celles du réseau libre de la commune, afin qu'elles puissent transmettre un feuillet spécifique dans le journal de classe des élèves de 6ème année primaire.

Sur ce feuillet étaient reprises nos coordonnées et les dates de présence dans l'espace public.

En partenariat avec Infor Jeunes Laeken et la direction d'une école fondamentale, nous avons également organisé une séance d'information adressée aux parents au sein de l'établissement scolaire.

En 2013, nous avons déployé, sur trois lieux publics, des animations de contact pour :

- informer et sensibiliser le public aux inscriptions en première secondaire en vue de promouvoir plus d'égalité et une école de la réussite pour tous ;
- réaliser un photomathon pour recueillir l'avis du public sur les questions liées à l'école, en faire un montage vidéo et le poster sur notre site ;
- promouvoir cette réalisation vidéo auprès de la Ministre en charge de l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

EPEP - Ecole Professionnelle Edmond Peeters. (antenne de Quartier Libre)

Nous sommes présents dans cette école depuis maintenant plusieurs années. Actifs au sein du Conseil de Participation, nous avons développé un partenariat étroit avec l'établissement scolaire, le Centre Psycho-Médico-social (CPMS) et le Service de Promotion de la Santé à l'école (PSE) sur différents sujets et problématiques que les jeunes rencontrent.

Nous sommes présents au Conseil de Participation (dont nous sommes membres), lors des événements publics et festifs de l'école (spectacle de l'école, remise des diplômes).

Nous avons également organisé, cette année, quatre temps de présence lors des récréations de deux journées en octobre. Ces moments avaient pour but de présenter le service aux élèves.

La Cellule Animacœur

La cellule Animacœur a été créée en mars 2003 au sein de l'EPEP, elle est le résultat d'une réflexion de l'équipe PMS et PSE en concertation avec la direction et les enseignants de l'école. Une aide à la mise sur pied de cette cellule a été fournie par un accompagnateur de projet mis à disposition par la Fédération laïque des centres de planning familial. Depuis septembre 2007, la cellule est autonome par rapport à cet accompagnateur.

La Cellule Animacœur est un projet qui a pour but d'être un relais d'information et de sensibilisation auprès des jeunes pour toutes les questions relatives à la vie affective et sexuelle.

Des animations et activités sont prévues et dispensées tout au long de l'année, à la fois pour l'ensemble de l'école, mais aussi par classe ou par degré.

La finalité est que les jeunes adoptent des comportements et/ou des attitudes de mieux vivre ensemble envers eux-mêmes et envers les autres.

” *Ixelles est une commune cosmopolite qui se caractérise indéniablement par un mélange important de cultures ; pas moins de 171 nationalités différentes sont présentes sur son territoire. Ce côté bigarré en fait une commune riche en rencontres, en potentiels et en projets divers qu'ils soient citoyens, associatifs ou communaux* “

Notre place au sein de cette structure d'animation se traduit dans les objectifs suivants :

- Créer un espace relais/d'échange et d'écoute sur les questions de la vie affective et sexuelle, visible et accessible pour les élèves. L'antenne de Quartier Libre peut être aussi un lieu ressource et d'orientation par rapport à ces questions, mais aussi être identifié comme lieu ressource pour d'autres types de questions ;
- Favoriser la dynamique de réseau et encourager l'école à s'ouvrir sur l'extérieur.

En 2013, nous avons soutenu une série d'animations en classe et des « actions-école » : Animation pour les élèves de 4^{ème} et 6^{ème} année, l'action St Valentin, le stand de présentation de la cellule dans le cadre des visites des écoles primaires. En juin nous avons animé une partie de l'évaluation avec un outil pour obtenir l'avis des différents membres sur le fonctionnement de la cellule et ainsi nourrir notre réflexion par l'expérimentation.

Animation des élèves de 6^{ème} année - Ecole-Vie active : une Transition

Il s'agit d'une réflexion globale sur les perspectives des jeunes issus de l'enseignement spécialisé, une fois leur scolarité terminée.

Ce projet a deux dimensions :

- La première consiste à offrir, en une journée, différents ateliers de réflexions et d'information sur la question de : « que vais-je faire après mes études secondaires ? »
- La deuxième s'inscrit dans la réalisation d'un outil pédagogique innovant et adapté pour sensibiliser, dans un premier temps, les jeunes étudiants de l'enseignement spécialisé à « l'après

école » et au monde de la vie active, dans un deuxième temps les acteurs du secteur de l'enseignement spécialisé et de l'insertion socioprofessionnelle.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté d'aider les jeunes à donner du sens à l'école, à l'apprentissage et mettre leur vécu en perspective en leur donnant de la valeur. Tout en invitant l'ensemble des acteurs à réfléchir à cette question.

Ce projet se développe à plusieurs niveaux. Tout d'abord au niveau local : le niveau de l'école et de son environnement proche, ensuite au niveau communal et régional. Nous pouvons résumer notre question de travail comme ceci : « Quel accompagnement pour les élèves de l'enseignement spécialisé au sein de l'école et par les services d'insertion socioprofessionnelle pour les préparer à la vie active ? »

Autour de cette question, nous avons réalisé un reportage / documentaire retraçant neuf parcours de jeunes ayant terminé l'école.

Ensuite, nous avons élaboré, en partenariat avec le CPMS et le PSE, une journée d'information spécifique sur ces questions. Les objectifs de cette première expérience ont été de fournir des informations claires et pratiques, ainsi que le contact de personnes relais qui peuvent être utiles pour les démarches à réaliser après l'école et les questions relatives à l'entrée dans la vie active (emploi, chômage, formation, ...). Ces animations avaient comme but d'aider les jeunes à se projeter dans l'avenir et se questionner sur les prochains choix, démarches à faire.

Notre place au sein de cette structure d'animation se traduit dans les objectifs suivants :

- Co-construire une animation spécifique à l'attention des élèves de 6^{ème} année secondaire issus de l'enseignement spécialisé.
- Réaliser un travail « d'intéressement » auprès du secteur de l'Insertion Socio-Professionnelle au niveau de la Zone Ixelles - Etterbeek - Auderghem et Woluwe-St-Lambert pour relayer le

vécu et les réalités des jeunes sortant de l'enseignement spécialisé ;

- Au niveau local, mettre sur pied un partenariat avec les deux acteurs de l'insertion socio-professionnelle (ISP) : l'antenne d'Actiris et la Mission Locale d'Ixelles ;

Les premiers mois de l'année ont été dédiés aux rencontres entre différents acteurs (scolaires, associatifs et de services), afin que chacun puisse comprendre le travail de l'autre. Notre volonté d'ouverture a été enrichie par plusieurs visites d'expériences utiles à la compréhension du système auquel les jeunes sont confrontés notamment auprès des acteurs de l'ISP et de l'accompagnement (salon du Sisahm et One job show).

En avril 2013, nous avons effectué la journée d'animation. Elle s'est très bien déroulée. Nous avons réussi également à organiser, quelques jours après, la visite des lieux ISP sur Ixelles. Une première réussite pour promouvoir l'accroche à des lieux ressources importants dans le parcours des jeunes une fois l'école terminée.

Le début d'année scolaire 2013 a été consacré à la préparation de la première demi-journée et à sa réalisation. En effet, après évaluation avec les jeunes, l'équipe d'animation a plutôt opté pour scinder la journée d'animation en deux demi-jours, moins lourds et plus pertinents pour tout le monde.

Pendant cette période, nous avons eu l'opportunité de présenter - conjointement avec le CPMS - notre expérience dans le cadre du protocole d'accord entre l'Aide à la Jeunesse et le monde du handicap (Phare - Cocof). Nous avons pu ainsi nourrir la réflexion au sein de cette matinée de travail et partager notre expertise avec l'ensemble des participants présents ce jour-là.



Ecole 2 - Groupe Scolaire Sans Souci

L'antenne de Quartier Libre est présente à plusieurs niveaux dans cette école : nous sommes membres du Conseil de Participation (organe de concertation au sein de l'établissement) et nous soutenons des projets qui mettent en avant les élèves, leur curiosité et leur savoir-faire en lien avec le quartier.

Dans le cadre de notre travail avec l'Ecole 2, en 2013 nous avons surtout soutenu l'animation Inside Out - photo portrait - sur le thème « Quand je serai grand je serai... » qui a eu lieu à la Bib le 21/01.

Inside Out est un projet international lancé par JR, un artiste français. Il propose aux habitants, associations et écoles, de réaliser des photos-portraits noirs et blancs et de les afficher en grand dans l'espace public. Ce projet a été développé sur Ixelles par Zumba asbl dans le cadre du contrat de quartier Sceptre. Les élèves en arts appliqués de l'EPEP et les élèves de 4P de l'Ecole 2 ont été intégrés dans le projet pour jouer à la fois les photographes et les mannequins.

Rencontrer la réalité d'une école, de ses enseignants, des parents et des élèves c'est aussi être présents régulièrement et de différentes façons.

En 2013, nous avons été présents à la réunion d'accueil des parents à la rentrée scolaire du mois de septembre. Nous avons tenu à deux reprises un stand d'info lors de la remise des bulletins. Nous avons également répondu présent à l'invitation à un vernissage. Ces différentes manières d'être visibles au sein de l'école permettent plus facilement aux parents de nous identifier comme lieu ressource dans le quartier.

Ecole 4 - Au Cœur d'Ixelles E. Flagey

L'antenne de Quartier Libre fait partie également du Conseil de Participation de l'Ecole 4 depuis 8 ans en tant qu'acteur de l'environnement social. Le service y mène, en partenariat avec l'équipe et la direction, plusieurs projets.

Les objectifs que nous nous sommes donnés en 2013 pour ce projet sont :

- Être à l'écoute des difficultés et des réalités rencontrées par l'équipe éducative ;
- Questionner l'école sur des thématiques qui nous semblent importantes ;
- Permettre aux enfants de s'émanciper dans leur milieu de vie et d'être entendus ;
- Permettre aux parents d'être acteurs au sein de l'école et donc d'avoir une accessibilité élargie aux informations concernant l'école ;
- Soutenir des projets en fonction de la demande ou de constats relevés par Quartier Libre.

Pour la deuxième année, l'équipe, à la demande la directrice de l'Ecole, a mis en place une séance d'information sur les inscriptions en première secondaire. La séance a été animée en partenariat avec Infor-Jeunes Laeken et le CPMS. Ce moment répond véritablement à un besoin de compréhension du système scolaire de la part des parents. Dans ce contexte, nous avons pris comme position de jouer les intermédiaires entre l'école, les parents et un service d'information compétent pour les questions scolaires.

Cette année, en collaboration avec l'équipe de l'extrascolaire, Quartier Libre a également mis en place une animation pendant les vacances d'hiver. Lors d'une rencontre avec la responsable des accueillants extrascolaires, nous avons décidé de créer une animation en trois étapes autour des rituels et traditions de chaque enfant correspondant à cette période si emblématique de l'année. Ceci a permis de rendre visible la pluralité des origines des enfants inscrits dans cette école et la magnifique richesse présente dans chaque famille.

Suite à notre présence à la séance d'accueil des parents en septembre 2012, nous avons imaginé d'être régulièrement présents avec un stand info lors des moments clés de la vie de l'école (remise de bulletin, événements, fêtes, ...). L'équipe a trouvé qu'il était difficile de présenter le service en quelques minutes et a voulu se rendre plus disponible pour les parents. Nous constatons qu'une présence régulière facilite la connaissance du service et des travailleurs et permet la création d'un lien de confiance plus immédiat. A titre indicatif, en se déplaçant sur place, à l'école, nous avons recensé, en une présence, sept demandes de parents pour des recherches d'activités extrascolaires, un soutien psychologique, une aide sociale, une recherche d'école des devoirs. Une expérience à continuer l'an prochain.

A la demande d'un parent de l'école, nous avons soutenu- en partenariat direct avec la direction de l'école - la mise en place d'un projet de rencontres de mamans de l'école autour d'activités diverses (cuisine, visite, couture,...). Une manière pour les parents de casser la solitude et de se retrouver sur ce qui rassemble leurs enfants : l'école.



Conseil des Jeunes d'Ixelles

Le Conseil des Jeunes d'Ixelles est un lieu d'apprentissage de la démocratie et de la participation collective, un lieu d'expression citoyenne, de développement personnel. Les jeunes présents sont accompagnés dans la construction d'une parole collective en vue de rencontrer les mandataires politiques locaux.

C'est un projet mis en place à l'initiative du projet « XL-liens » et de l'Echevin de la Jeunesse de la Commune d'Ixelles en partenariat avec la Maison de Jeunes d'Ixelles (XL'J), l'asbl Dynamo et l'asbl SOS Jeunes-Quartier Libre. Ce niveau constitue le Comité de Pilotage.

Depuis le début de ce projet en 2007, notre service a participé activement à l'élaboration des constats de départ, à l'écriture du projet pédagogique et de la convention de partenariat avec les pouvoirs publics.

Ixelles est une commune cosmopolite qui se caractérise indéniablement par un mélange important de cultures ; pas moins de 171 nationalités différentes sont présentes sur son territoire. Ce côté bigarré en fait une commune riche en rencontres, en potentiels et en projets divers, qu'ils soient citoyens, associatifs ou communaux.

Cet espace urbain que représente la ville, amène de fait une proximité entre personnes d'horizons différents.

La précarité grandissante, une inquiétude quant à son avenir social (logement, emploi, environnement, qualité de vie...), une citoyenneté en recherche de sens, font de la ville le lieu d'enjeux, le territoire de défis à relever.

Dans ce contexte, les jeunes sont souvent à la fois les plus fragilisés (ou les plus stigmatisés) et ceux qui peuvent apporter des regards nouveaux sur leur réalité et leurs besoins.

Face à ce constat, le Comité de Pilotage (en tant qu'organe de décision) fait, dès lors, le choix de défendre et de promouvoir la position suivante : « *Dans notre société de consommation, le jeune doit pouvoir se positionner en tant qu'acteur et être en mesure de créer des alternatives aux choix qui se présentent à lui.* » (Extrait du Projet Pédagogique, 2009)

Il est de ce fait nécessaire de tout mettre en place afin d'éviter qu'il ne se replie sur lui-même. Il apparaît donc primordial de lui permettre de comprendre les richesses de la multiculturalité qui l'entoure, de favoriser son ouverture sur son environnement par le biais d'actions valorisantes et construites solidairement avec ses pairs.

En 2013, après un long travail de réflexion et de rédaction, le projet pédagogique a été approuvé par le Comité de Pilotage le 14/02/2013. L'équipe a ainsi pu clôturer la phase 1 du projet « Promotion auprès du public cible » et lancer la phase 2 « Période de découverte et constitution du CJI ».

Après la phase de promotion et d'ouverture aux candidatures, les 3 premières rencontres ont été consacrées à la cohésion de groupe, la réflexion sur le projet et son organisation. Les jeunes ont très vite exprimé leur envie d'aller plus loin dans la mise en projet. Il n'aura fallu que 5 rencontres supplémentaires aux jeunes pour écrire une charte commune et définir deux thématiques d'action : le racisme et la politique.

Lors du deuxième semestre, le groupe a peaufiné sa réflexion sur le choix des deux thématiques et la manière de les aborder concrètement. Les jeunes ont décidé d'aborder dans un premier temps la thématique de la discrimination à travers un projet vidéo « We Tube smash cliché in a clip ».

La deuxième thématique a déjà été amorcée avec les jeunes lors d'une marche exploratoire organisée par la coordination sociale d'Ixelles dans le cadre de la semaine européenne de démocratie locale. Nous profiterons des élections du 25/05 pour aborder en profondeur cette thématique que les jeunes ont intitulée « Comment mieux comprendre le système politique ».

Les présences de quartier

Il s'agit d'organiser régulièrement et plus particulièrement en période de vacances scolaires des présences dans les différents quartiers de la commune d'Ixelles. Suite à ces présences, l'équipe réalise également des animations de rue sur le thème de la « Vie de Quartier ».

Objectifs généraux du projet :

- S'inscrire dans une démarche de veille et de diagnostic social, afin de mieux comprendre les enjeux en présence dans les différents quartiers ;
- Etre à l'écoute des réalités et des problématiques rencontrées par les jeunes et leurs familles ;
- Faire connaître le service ;
- Aller à la rencontre des services situés sur la commune ;
- Permettre aux habitants (jeunes et moins jeunes) de s'exprimer sur leur espace de vie.

L'année 2012 nous a permis d'établir un diagnostic local de 3 zones d'action : le quartier de l'Aulne, la Rue des Artisans et le quartier Tulipe.

Suite à ces constats, l'équipe a décidé de mener des présences quartier durant l'été 2013 dans les quartiers Artisans et Tulipe (Square Tulipe jusqu'au Parc du Viaduc). Suite à ces 6 premières présences quartier, l'équipe a défini une action plus spécifique pour chaque quartier.

L'équipe a d'abord pris le temps de prendre ou reprendre contact avec les zones définies.

Quartier de la rue des Artisans : l'équipe a pu remarquer que les enfants ont du talent en expression scénique. On a donc imaginé une animation de rue « Micro-scène » qui permettrait aux enfants de s'exprimer sous différentes manières (chant, danse, mime, sketch,..).

Quartier dit «Tulipe» : Durant l'été 2013, l'équipe a réalisé plusieurs animations de rue sur la vie de Quartier.

Au sein du quartier, un espace public - le « square Chatellaillon Plage » - a été réaménagé en 2012. Le réaménagement fait suite à toute une série de travaux de rénovation urbaine au sein du Contrat de Quartier Blyckaerts.

Lors de nos présences, l'équipe s'est vite aperçue que le square répond à une demande des habitants et qu'il est fort fréquenté. Cependant, les usagers du square ramènent plusieurs remarques sur son aménagement : pas de poubelles, les filets qui ne tiennent pas, des jeux inadaptes,....

Pour la troisième animation de rue, l'équipe a proposé aux habitants de rassembler leurs avis sur un panneau pour en faire une lettre à l'Echevin des travaux. Après la rentrée scolaire de septembre, l'équipe a décidé de prendre le temps d'effectuer des présences « d'observation » sur le

square. Des moments pour relever les constats : ce que je vois, ce que j'entends en vue de la suite de la démarche de l'écriture du courrier.

Suite à ces temps d'observations, l'équipe a réfléchi à comment intégrer davantage les enfants, les jeunes dans la démarche d'interpellation. Ceux-ci ont aussi beaucoup de choses à partager sur le square et il nous semble important de le prendre en considération. L'équipe a donc proposé aux enfants de prendre en photo un endroit sur le square qu'ils avaient envie de mettre en avant et d'expliquer pourquoi. Ces animations ont été faites lors des deux dernières présences de l'année 2013 pour la zone Tulipe. Elles nous ont également permis de poursuivre la prise de contact avec les habitants du quartier et l'écriture de la lettre.

Le courrier a été finalisé en début d'année 2014 et envoyé à l'Echevin des travaux et au Bourgmestre de la Commune d'Ixelles.



5

LES ACTEURS DE SOS
JEUNES - QUARTIER
LIBRE AMO



Depuis sa création, SOS Jeunes-Quartier Libre est subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Ministère de la Communauté Française (Aide à la Jeunesse). D'autre part, Actiris subventionne le personnel ACS de SOS Jeunes-Quartier Libre.

SOS Jeunes-Quartier Libre bénéficie de financements ponctuels et de soutiens divers par l'intermédiaire de ses donateurs particuliers et de certaines entreprises telles que BNP Paribas Fortis, la Banque De Groof, la Fondation Roi Baudouin. Merci à l'ensemble des personnes et organisations qui nous ont soutenus !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (*)

L'Assemblée générale de SOS Jeunes est composée de : Loïc ANCIAUX de FAVEAUX - Marie BEKAERT - Bernard BOON FALLEUR - Nicole CALEVOI - Marie-Hélène CALLEWAERT - Robert DUJARDIN - Alain GEERINCKX - Xavier JACQUES JOURION - Anaïs LEGRAND - Jacques LEGRAND - Cécile VAN HECKE - Raymond VERITER



CONSEIL D'ADMINISTRATION (*)

Le Conseil d'administration de SOS Jeunes est composé de la manière suivante :

Président : Raymond VERITER

Trésorier : Bernard BOON FALLEUR

Secrétaire : Anaïs LEGRAND

Commissaire aux comptes : Jacques LEGRAND

Administrateurs : Xavier Jacques-JOURION - Cécile VAN HECKE



L'ÉQUIPE (*)

Direction - Administration

Rue Mercelis, 27 - 1050 Bruxelles - 02-512 90 38 -

administration@sosjeunes.be

Direction : Fatima ZAITOUNI

Administration : Jacqueline RUBEN

Communication & Relations extérieures : Jean Michel CORBISIER

Ouvrier polyvalent : Auscal MBIAKOP

Accueil 24h/24

Rue Mercelis, 27 - 1050 Bruxelles - 02-512 90 20 - contact@sosjeunes.be

Coordination : Hugo LANTAIR

Equipe : Isabelle BOULANGER (bénévole) - Natacha BRODKOM - Charlotte CHEVRU - Aline COUSIN - Miguel DEMAN - Alexandre DEWIL - Rabiha EL KHMLICHI - Mourad BOULAHNOUK - Youssef FARAJ - Aurélie FERRIERE - Roland FOUCAUD - Alexis JONART - Samira LAMARTI - Bénédicte LIMBOURG - Béatrice MEERSSEMAN - Saïda MEFTAH - Olivier FELLEMAN - Arnaud NUTIN - Nasira OUALI - Ahmed OUAMARA - Sarah PARISEL - Maïa RENER - Amir SHAFIEI SEYED.

Stagiaires : Violaine SYNE, Sylvestre SCHMID - BRETON, Audrey FEIRREIRA

Jobistes : Sylvestre SCHMID - BRETON et Jenny MARTINS

Antenne de Quartier Libre

Rue Sans Souci, 78 - 1050 Bruxelles - 02-503 19 90 - ql@sosjeunes.be

Coordination de projets : Marco GIANNONI

Equipe : Thomas COUBEAU - Catherine DEMOULIN - Céline VAN VYVE

(*) situation au 01 mai 2014.